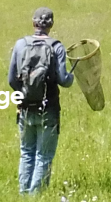
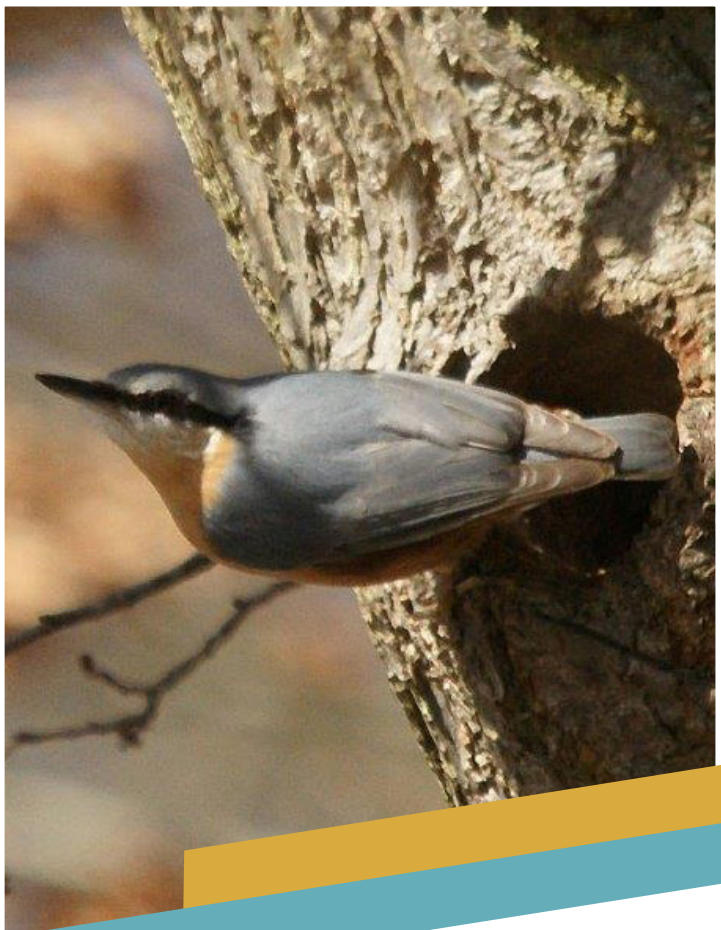
Le RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 de l'association Picardie Nature

- Vie associative
- Étude de la faune sauvage
- Protection de la faune sauvage
- Découverte de la nature et de l'environnement
- Protection de l'environnement









Crédits photos : Jean-Marie Brignon & Thomas Hermant

PICARDIE NATURE



Le rapport d’activités est édité par Picardie Nature.

Téléchargeable sur le site internet : www.picardie-nature.org

Adresse postale : Picardie Nature - 233 rue Eloi Morel - 80 000 Amiens

Rédacteur en chef : Eric Hugentobler

Rédaction : Patrick Thiery, Marie-Christine Dély, Eric Hugentobler, Sébastien Maillier, Sébastien Legris, Lucie Dutour, Thomas Hermant, Lison Gaignon, Sarah Monnet, Sophie Declercq, Betty Courquin , Maud Sterlin, Jean-Baptise Desbas, Simon Barbier. Jean-Adrien Noël.

Mise en page : Marine Boës

Sommaire

Rapport moral du Président 2

Picardie Nature en synthèse 4

2019, une année de consolidation 6

Fonctionnement de l'association 7

Picardie Nature communique 13

Les actions 15

Etude Faune Sauvage 18

Etude et Protection des Mammifères marins 45

Mission Faune protégée & Bâti Chauves-souris, Hirondelles 56

Pôle Découverte Nature et Environnement 63

Rapport moral du Président

Pour accompagner cette assemblée générale 2019, nous avions prévu initialement une semaine de manifestations illustrant nos activités actuelles et retraçant cinquante années d'existence et d'engagement pour l'étude et la protection de la nature et de l'environnement en Picardie. Malheureusement une crise sanitaire a perturbé nos projets pendant des mois. Nous ne désespérons pas de fêter dans quelques mois, plus sereinement ces 50 ans.

Pour l'heure, posons d'abord un regard sur l'année 2019 et peut-être aussi sur la période difficile qu'a vécu PICARDIE NATURE.

Presque quatre ans après s'être trouvée en cessation de paiement, notre association sort officiellement d'une situation de redressement judiciaire.

Au mois de mai 2016, nous étions dans l'incapacité de régler nos créances et surtout les salaires d'une équipe constituée de 17 permanents en CDI et d'une personne en CDD. Le TGI d'Amiens, par un jugement en date du 2 juin 2016, a placé l'association en redressement judiciaire avec une période d'observation de trois mois, renouvelée jusqu'au 1er décembre 2016 et prolongée jusqu'en juillet 2017. Maître Rongeot, a été désigné en qualité d'administrateur judiciaire. Il nous a accompagné jusqu'à ces derniers mois pour préparer et valider une sortie de RJ par anticipation.

Pour stabiliser puis redresser notre situation il nous fallait cesser rapidement, c'est-à-dire, malheureusement, brutalement, les activités qui avaient un équilibre financier fragile ou étaient déficitaire: le centre de sauvegarde de la faune sauvage, puis son antenne littoral pour les phoques, l'activité d'agroécologie. Il nous fallait aussi redimensionner d'autres activités comme le suivi et la protection de la colonie de phoques, les animations et externaliser la communication et la comptabilité pour réduire les coûts de gestion.

Sur le plan financier il s'agissait de réduire de manière significative la masse salariale tout en conservant des capacités d'actions pour continuer à exister. Cette approche économique d'une situation de crise ne doit pas faire oublier que des personnes occupaient des postes, parfois depuis longtemps et avaient tissé des liens au sein de l'équipe salariée et avec des bénévoles. Dans les douze mois qui ont suivi 9 personnes ont quitté l'association.

En parallèle de l'accompagnement par l'administrateur judiciaire, Marie Fauvarque, notre nouvelle directrice a activé avec efficacité son réseau : une avocate pour les conseils juridiques, un accompagnement précieux par la directrice et la comptable du GRIEP pour récupérer la totalité des montants des subventions 2016 et préparer les dossiers 2017, un bureau d'études, Horizon Marketing, spécialisé dans les DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement) à visée économique pour analyser la situation.

Notre viabilité dans un contexte de baisse des financements publics devait passer aussi par un redimensionnement des activités maintenues, à savoir :

- pour le pôle Etude Faune, réduction des effectifs à 5 personnes,
- pour le pôle protection des espèces: maintien de la mission faune et bâti, mais mission phoque modifiée en s'appuyant davantage sur les bénévoles qui ont fourni un effort remarquable,
- Pôle Découverte Nature, maintien de la mission avec un poste à mi-temps,
- Projet Nature Propre en Picardie rechercher de partenariats privés pour pérenniser ou cesser cette action.

La reconstitution de la trésorerie et de nos fonds propres devait s'appuyer également sur une diversification des financements publics, d'une meilleure valorisation de nos prestations et d'une recherche de financements militants (dons, financement participatif).

Le 6 juillet 2017 le TGI d'Amiens décide de « la continuation de l'association » et valide le plan de désendettement fixant des échéances de remboursement des créances jusque 2022. Pour autant, des difficultés de trésorerie demeurent depuis trois ans, compte tenu des dates très tardives d'attribution de subventions importantes, chaque année. Ainsi, un dossier de subvention pour l'année civile N sera voté en octobre ou novembre de cette même année et les premiers versement n'interviendront qu'au début de l'année N+1. En clair, l'association doit débuter des actions qui ne seront remboursées totalement qu'un an après. Pour nous aider notre banque nous avance les fonds dès confirmation de l'attribution par le partenaire financier , mais avec un taux d'intérêt relativement élevé qu'on appelle dispositif loi Dailly.

Dans ce contexte, un prêt à un taux d'intérêt moins élevé que le dispositif Dailly a été examiné puis validé par l'administrateur judiciaire et accepté par le TGI d'Amiens. L'association a pu, de ce fait, clôturer par anticipation le plan de désendettement et régler ses difficultés de trésorerie.

Il nous est apparu important que vous soyez informés, avec un certain niveau de détail, sur la situation délicate qu'a connu Picardie Nature depuis 2016. Les différents accompagnements dont nous avons bénéficié ont permis de prendre des décisions difficiles mais salutaires, tout en poursuivant une grande partie de nos activités. Durant ces quatre années, l'équipe salariée a fourni un effort remarquable et de nombreux bénévoles ont maintenu voire augmenté leur implication dans la vie de l'association.

Nous n'oublierons pas non plus que des dirigeants de plusieurs associations locales, lors de leur dissolution pour cessation d'activité, ont décidé de faire don à Picardie Nature des fonds qui leur restaient. Ces marques de sympathie, comme d'autres d'ailleurs, ont été fortement appréciée.

Aujourd'hui, nous restons vigilants mais nos motivations pour poursuivre l'acquisition des connaissances sur la faune sauvage, sensibiliser les picards et la population des Hauts de France, protéger la nature et préserver l'environnement sont toujours là, intactes. Vous pourrez vous en assurer dans ce rapport d'activités 2019.

Le Président
Patrick THIERY

Picardie Nature en synthèse

PICARDIE NATURE EN **2019**

Quelques **CHIFFRES**

1 590 000 **données** dans CLICNAT.fr

15 **réseaux** bénévoles naturalistes structurés

et plus de **6 000** **espèces différentes** dans CLICNAT.fr

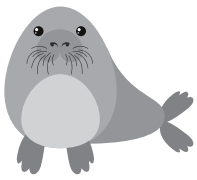
1 000 **contributeurs** CLICNAT

5 **publications**

1 **conférence régionale** de la faune sauvage / an

Plus de **150** **rendez-vous** bénévoles / an sur la faune sauvage

93 **signalements d'échouages** de mammifères marins cette année



31 301 **personnes** sensibilisées

1 282 *requêtes* « SOS Chauves-souris et Nids d'hirondelles » traitées cette année

77 **labels** « Refuge pour les Chauves-souris » attribués en Picardie

DÉCOUVERTE NATURE

503 **activités** *nature*

NOS *missions*

1. **Œuvrer à la préservation de la biodiversité,**
2. **Agir en protégeant des espèces ou milieux menacés,**
3. **Intervenir pour le respect de la réglementation,**
4. **Militer pour la prise en compte de l'environnement, dans les projets d'aménagement,**
5. **Contribuer à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.**

AGRÉMENTS *régionaux*

- Education nationale
- Protection de l'Environnement
- Habilitation aux débats d'instance consultative
- Engagement service civique
- Agrément jeunesse et éducation populaire

AU *quotidien*

20 **salariés-ées** dont **1** **apprentie** soit **14 ETP***

9 **stagiaires**

6 **volontaires en service civique**

593 **adhérents** dont 5 personnes morales

dont  **292** *et*  **296** **dont 78 enfants**

Près de **250** **bénévoles actifs** au **quotidien**

@PicardieNature
1 128 abonnés

@asso.picardie.nature
4 385 followers

un budget de
1 400 000 €
dont **600 000 €**
de **bénévolat valorisé**

Retrouvez nous sur **www.picardie-nature.org** ; **www.clicnat.fr** ; **www.nature-propre-hautsdefrance.fr**

233 rue Eloi Morel à Amiens

*Equivalent Temps Plein

2019, une année de consolidation

Après la crise de 2016 avec le placement en redressement judiciaire, l'arrêt d'activités et le départ de plusieurs salariés, 2017 et 2018 ont été des années de renouveau/transition avec un gros travail sur le modèle économique de Picardie Nature.

2019 peut être vu comme une année de consolidation :

- avec la poursuite du redressement économique de l'association et poursuite des efforts engagés par l'équipe salariés sur nos modèles économiques,
- d'autre part ont été lancé plusieurs chantiers permettant de consolider les bases de Picardie Nature et vont être utiles pour les années à venir :
    - le recrutement d'un gestionnaire de base de données, ayant entre autre pour mission l'évolution de clicnat vers un version 2.0 (JB Desbas),
    - le lancement d'un DLA pour réfléchir et réécrire le projet associatif,
    - l'engagement des démarches pour sortir du RJ par l'obtention de deux prêts (auprès de 2 organismes : la Caisse d'épargne et France Active/BPI),
    - le lancement des actions pour préparer les 50 ans avec l'arrivée notamment de Marine Boës,
    - de nouveaux locaux plus grands, plus fonctionnels, permettant de regrouper sur un site (plus de garage par exemple) nos outils pour un prix quasi similaire,
    - la publication d'une nouvelle édition du livre « Phoques en baie de Somme »,
    - l'obtention de l'agrément Jeunesse et Education Populaire,
    - le renouvellement de l'agrément Service civique (pour 3 ans),
    - l'obtention d'un financement sur 3 ans d'un poste FonjepR (recherche) sur le poste de Sarah Monet (projet expérimental 10 postes financés en France de 14 000€ par an et par poste),
    - la poursuite de nos relations avec les institutions (CR, DREAL, etc.),
    - renouvellement et perspective avec le CD 60 (abouti en 2020),
    - vote à l'unanimité le 10/12/2019 du rapport sur le plan régional de prévention et de gestion des déchets Hauts de France écrit par Lucie de Brito et notre représentant au CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) Jean Paul Lescoutre : http://l.picnat.fr/rff

etc, etc...

Tous ces éléments que vous retrouverez au fil des pages du rapport d'activités font que l'on peut clairement parler de 2019 comme d'une année de consolidation.

Fonctionnement de l'association

L'association a pour objet : (extraits des statuts)
"*Article 3 :*

- ***d' oeuvrer à la préservation de l'environnement***
- ***d'oeuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages ...) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables...)***
- ***de contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites***
- ***de mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur***
- ***réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.***

***L'association exerce son action sur l'ensemble de la région Hauts-de-France. Elle exerce également son action à l'égard de tout fait – notamment de pollution, aménagement, ou projet – qui, bien que né ou réalisé en dehors de ce territoire, serait de nature à porter atteinte aux intérêts de l'association.*"**

Nouveau siège social pour l'association qui a déménagé en novembre 2019 pour intégrer les locaux du :
233 rue Eloi Morel à Amiens.





Un grand merci particulier à l'association je code pour la nature pour son investissement auprès de l'association tout au long de l'année, et également pour l'installation du câblage éthernet des locaux.

I. Une association représentative

Les agréments :
L'association est agréée au titre de :
- **la protection de l'environnement** par le préfet de la Somme renouvelé en date du 08/08/2018,
- **l'habilitation à participer aux instances consultatives** par le Préfet de Région Hauts-de-France, renouvelé en date du 05/09/2018,
- **l'Education nationale** par le recteur de l'académie d'Amiens depuis 2002,
- **l'Engagement de Service civique** par le Préfet de Région Hauts-de-France depuis 2016,
- **Jeunesse et Education Populaire** par la Préfète de la Somme en date du 11/06/2019.

L'association adhère à :
L'association est membre de diverses associations et fédérations dont :
- France Nature Environnement Hauts-de-France (FNE HdF),
- La Maison des Associations d'Amiens Métropole (MAAM),
- France Bénévolat Somme,
- Le Mouvement Associatif,
- Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN),
- La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifère (SFEPM),
- Graine Pays du Nord,
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Somme (CAUE 80),
- Ombelliscience.

Picardie Nature est également membre actif de plusieurs réseaux tel que le Réseau National Echouages de Mammifères Marins, etc.

L'association est représentée dans un peu moins de 30 commissions administratives régionales, départementales ou locales. Quelques exemples : commissions départementales des espaces, sites et itinéraires de la Somme, commission de suivi ferme des 1000 vaches, commissions suivi des sites Natura 2000, CODERST de la Somme et de l'Aisne, comité consultatif de réserve naturelle, comité régional biodiversité Hauts-de-France...

II. Conseil d'administration

Composition du Conseil d'Administration : élu à l'AG du 19 mars 2019

Magid ABDI
David ADAM
Thierry DEREUX
Nicole GASTEL
Thibaut GERARD

Alain GREVOT
Simon LAIGNEL
Jean-Paul LESCOUTRE
Raoul LETURCQ
Jean-Adrien NOEL

Dominique ROUSSEAU
Gilbert TERRASSE
Patrick THIERY

Composition du Bureau : élu au 24 avril 2019

Président : Patrick THIERY
Vice-président : Jean-Paul LESCOUTRE
Trésorier : Magid ABDI puis David ADAM (élu au CA du 19 novembre 2019)
Secrétaire : Dominique ROUSSEAU
Secrétaire Adjoint : Simon LAIGNEL

III. Les adhérents et adhérentes

593 personnes physiques ont adhéré à l'association en 2019

292 hommes

296 femmes

→ dont 78 enfants.

Et 5 associations membres :

- Association pour la protection du Bâti et de l'Environnement de Moulin sous Touvent (APBEM),
- ASA du Lys Chantilly,
- Association des Parents d'Elèves du RPI Mont Fay,
- Association Agir pour l'Environnement et la Santé (APES),
- L'Iris Sauvage.

IV. Des bénévoles actifs et actives !

L'association dispose d'un peu plus de 250 bénévoles actifs et valorise près de 600 000 € de bénévolat.

Depuis 1999, il est permis de valoriser comptablement le bénévolat.
Pour cette année 2019, les frais engagés par les bénévoles notamment pour les déplacements dont ils ont fait la demande de remboursement et abandonnés en dons représentent 35 268,05 € soit notamment plus de 109 000 kms.



V. L'équipe salariée.

Les permanents :

Administratif :
- Eric HUGENTOBLER : Directeur,
- Maud STERLIN : Assistante Administrative,
- Marie-Christine DELY : Responsable des moyens financiers et des ressources.

Etude de la Faune Sauvage :
- Sébastien MAILLIER : Chargé de mission faune,
- Jean-Baptiste DESBAS : Gestionnaire de base de données,
- Sébastien LEGRIS : Chargé d'étude faune,
- Lucie DUTOUR : Chargée d'étude faune,
- Thomas HERMANT : Chargé d'étude faune,
- Sarah MONNET : Chargée d'étude mammifères marins,
- Simon Barbier : Chargé d'étude faune

Mission faune protégée & bâtiments - Chauves-souris, Hirondelles :
- Sophie DECLERCQ : Chargée de mission faune & bâti

Découverte et sensibilisation à la nature et l'environnement :
- Betty COURQUIN : Animatrice

Protection de l'environnement :
Tout comme en 2018, il n'y a pas eu de salarié permanent en 2019 sur cette action.

Et aussi :

Lison Gaignon, Apprentie en CDD
Roan Amrani, CDD
Jean-Adrien Noël, CDD
Simon Thiery, CDD
Cléo Baron, CDD
Anaïs Joyeaux, CDD
Aurélien Bataille, Stagiaire puis CDD
Marine Boës, CDD

Karen Lenoble, stagiaire d'observation
Louise Cassel, stagiaire d'observation
Simon Laignel, stagiaire
Laurie Marelille, stagiaire
Shannon Vataire, stagiaire
Alex-Ann Hennequin, stagiaire d'observation
Lucas Pringarbe, stagiaire d'observation

Mathilde Fablet, stagiaire
Lucas Pringarde, stagiaire d'observation
Corentine Rochas, Volontaire service civique
Erwann Dupont, Volontaire service civique
Pauline Delattre, Volontaire service civique
Benoit Mallet, Volontaire service civique
Alexandre Quiec, Volontaire service civique
Madeline Constantin, Volontaire service civique

VI. Les partenariats

L'association développe des partenariats avec de nombreux acteurs dont :

Acteurs de la protection de l'environnement :
- le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie,
- l'Observatoire PELAGIS,
- l'association des Entomologistes Picards,
- le GON Nord Pas de Calais,
- la réserve naturelle de la Baie de Somme,
- l'association ADN,
- FNE Hauts-de-France,
- la CMNF,
- la LPO,
- la SHF et la SFEPM,
- Les CPIE de la Région.

Partenaires et financeurs publics :
- l'Union Européenne via le FEDER,
- la DREAL Hauts-de-France,
- le Conseil Régional Hauts-de-France,
- le Conseil Départemental de l'Aisne,
- le Conseil Départemental de l'Oise,
- le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral,
- l'Agence de l'Eau Artois Picardie,
- l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- la DRJSCS via le FDVA,
- le conservatoire du littoral,
- l'AFB.

Conventions d'échanges de données signées :
- le Museum National d'Histoire Naturelle,
- Voies Navigables de France,
- le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral,
- la fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie,
- la Communauté d'Agglomérations de St-Quentin,
- la Communauté d'Agglomérations d'Amiens Métropole,
- le PNR Oise Pays de France,
- l'URCPIE,
- l'AMEVA,
- l'ONF,
- le CPIE du Val d'Authie,
- l'ADEP,
- Energieteam,
- le CPIE de l'Aisne.

VII. Focus sur le challenge de la mobilité 2019



Pour la troisième année, l'équipe de l'association a participé au challenge de la mobilité Hauts-de-France qui s'est déroulé en 2019 du 16 au 21 septembre 2019, durant la Semaine Européenne de la Mobilité.

Ce challenge vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle tel que : la marche, le vélo, les transports en commun, le co-voiturage, le télétravail etc.

Il a été rappelé aux salariés que les abonnements transport pouvaient être pris en charge, conformément à la loi, à hauteur de 50% par l'association. Le dispositif "testez le train" proposé par la Région Hauts-de-France a notamment permis la découverte de ce mode de transport au cours de l'année 2019.

Il a également été rappelé qu'une charte de télétravail a été mis en place et que l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) est pris en charge, jusqu'à 200 € maximum en 2019, pour le personnel en faisant la demande par démarche volontaire.

Les résultats du challenge 2019

Total participation	Covoiturage	Mode actifs	Transports en commun	Télétravail
1/52 établissements	2/52 établissements	7/52 établissements	14/52 établissements	4/52 établissements
Tous ont participé	4 jours cumulés	30 jours cumulés	12 jours cumulés	8 jours cumulés
3549,4 kms évités au total	319 kms évités	189,2 kms évités	1049 kms évités	1992,2 kms évités



© Marie-Christine Dely

Picardie Nature communique

I. Les publications

L'année 2019 a vu la publication de :

- **1 lettre d'information** à l'attention des bénévoles et adhérents de l'association, à visualiser ou télécharger sur le site internet de l'association : http://l.picnat.fr/hdn
- **1 Avocette,** publication naturaliste de Picardie Nature à visualiser ou télécharger sur le site internet de l'association : http://l.picnat.fr/mrf
- **Réédition du livre "Phoques en baie de Somme"**, mise à jour et augmentée : http://l.picnat.fr/pew
- **Plaquette "la Biodiversité dans notre quotidien** : http://l.picnat.fr/qsx
- **1 Poster/flyer "Intégrer la biodiversité dans un plan simple de gestion forestière"** : http://l.picnat.fr/rey

II. Les sites de l'association

http://www.picardie-nature.org/ :
site internet de l'association.

http://www.clicnat.fr/ : Clicnat
Base de données d'observation de la faune sauvage créé en 2009.

http://www.nature-propre-hautsdefrance.fr/ :
Base de données permettant le recensement et la lutte contre les dépôts sauvages créé en 2016.

http://boutique.picardie-nature.org/ :
Boutique en ligne de l'association

III. Les réseaux sociaux

Facebook :

@asso.picardie.nature
4385 abonnés

Twitter :

@Picardie Nature
1128 abonnés

Youtube :

youtube.com/c/picardienature

IV. La boutique Picardie Nature

La boutique a fait le plein de quelques nouveaux objets en 2019.

Parmi ces nouveautés, la réédition du livre “Phoques en baie de Somme”, édition 2019 mise à jour et augmentée par rapport à l’édition de 2014. Elle a été éditée à 4000 exemplaires, et sa diffusion et vente ont été de 478 exemplaires.

La diffusion et la vente des autres principaux livres des éditions Picardie Nature continuent en 2019 et la variation des stocks avec l’année passée sur les principaux livres est de :

- 61 livres “Les oiseaux de Picardie”,
- 319 livres Phoque en baie de Somme édition 2014,
- 58 livrets “Jardin sauvage en Picardie”,
- 19 livrets “Espèces animales Exotiques Envahissantes de Picardie”,



V. Focus sur une campagne solidaire

Waah, entreprise solidaire, crée des visuels en lien avec l’association. Pour chaque vente sur leur site, 5 euros ont été reversés.
Pour Picardie Nature, la campagne s’intitulait “Tous à poils !”
Une chauves-souris, un muscardin, un phoque et un cerf… qui permettent de représenter plusieurs réseaux naturalistes de l’association !

La campagne qui s’est renouvelée et arrêtée au 31 décembre a permis de reverser à l’association 465,00 €.



© Marie-Christine Dely

Les actions en justice

L'association PICARDIE NATURE intervient depuis de très nombreuses années devant les juridictions pénales et administratives de la région Picardie.

Les actions devant les juridictions pénales en 2019 concernent des infractions à la protection des espèces, au code de l'urbanisme et à la législation sur les déchets essentiellement. Nos interventions visent à démontrer la gravité des atteintes à la faune sauvage et à l'environnement et à obtenir réparation du préjudice moral subi. Les délais d'instruction jusqu'au jugement ont tendance à s'allonger, entre deux et huit ans, voire dix.

Les actions devant le Tribunal Administratif d'Amiens concernent des autorisations préfectorales délivrées « abusivement » par l'Administration selon nous. Les délais d'instruction jusqu'au jugement se sont considérablement allongés du fait des comportements des préfets qui ne respectent pas le délai de deux mois de productions de mémoires (de sept mois à plus d'un an pour deux recours).

I. Actions pénales

Le 1er février 2019 un particulier est condamné à une amende de 600€ et à verser à l'association à 450€ au titre du préjudice moral pour la capture de Tarin des aulnes en 2017. Cette espèce, comme le chardonneret est souvent capturé lors de la migration d'automne, pour alimenter un commerce d'oiseaux de cage.

Trois plaintes sont déposées en octobre 2019. Deux affaires de captures de passereaux (chardonneret et Tarin des aulnes) pour un commerce illégal et une affaire d'utilisation de TEMIK, un biocide utilisé comme poison contre les prédateurs ont été jugées de manière assez expéditive par composition pénale en mai 2020. PICARDIE NATURE n'a donc pas pu se constituer partie civile et doit engager une nouvelle action pour faire reconnaître un préjudice moral.

Une plainte a été déposée en novembre 2018 pour une affaire de détention, élevage et commerce d'animaux exotiques CITES (convention internationale protégeant certaines espèces rares) a été instruite par un agent de l'ONCFS qui a fait un travail remarquable, mettant en évidence, au passage des dysfonctionnements de l'Administration. Le 11 septembre 2019 nous apprenons par hasard la tenue de l'audience le 13 septembre. Le Procureur a oublié de nous convoquer et refuse notre demande de renvoi de l'affaire. A l'énoncé du jugement, nous tombons des nues, les 5 prévenus sont condamnés à des amendes mineures et les animaux leur sont mêmes restitués alors que leur détention n'est pas régularisable. Nous devrons insister auprès du Procureur Général de la Cour d'Appel pour que le Procureur fasse appel du jugement, nous permettant ainsi de revenir dans ce dossier. Dans cette affaire, un autre dysfonctionnement apparaît, notre avocate n'a jamais reçu la copie du dossier pénal demandé à plusieurs reprises au Parquet de Beauvais.

En novembre 2019 nous déposons une plainte pour destruction volontaire de Buse variable dans un piège-cage à Thoix (80).

En mai 2019 nous déposons plainte contre une décharge illégale créée par une entreprise près de Poix (80). Elle loue des bennes et au lieu de les amener en déchetterie, entrepose des déchets non inertes dans une clairière. 6 mois après notre plainte, celle-ci n'avait toujours pas répondu à la convocation de l'Administration.



La plainte déposée en 2012 pour dépôt de déchets et remblais dans une zone classée ND au Plan d'Occupation des Sols de Corbie (80) arrive enfin à l'audience le 15 octobre 2019. L'instruction s'est étalée sur 7 ans, mobilisant successivement trois procureurs, le Parquet et la DREAL se renvoyant la balle lorsque nous soulevions les lenteurs auprès du Procureur Général et du Préfet. Le jugement est particulièrement décevant : pas de remise en état ordonnée alors que la DREAL avait estimé les volumes de remblai et le coût d'une telle opération. Le riverain pénalisé par des remblais atteignant 10 mètres de hauteur n'a obtenu que 1000 € de Dommages et intérêts et PICARDIE NATURE l'euro symbolique. C'est à vous dégoûter de lutter contre les décharges illégales. Cette affaire passera devant la Cour d'Appel. Notre objectif reste d'obtenir la remise en état du site des anciennes douves de Corbie.

II. Recours devant le tribunal administratif d'Amiens

En janvier 2018 nous engagions un recours pour excès de pouvoir contre l'arrêté du préfet de l'Aisne délimitant ce qu'on appelle les Zones de Non Traitement. Celui-ci a en effet omis de mentionner certains fossés et cours d'eau en produisant une carte de référence volontairement incomplète pour permettre à des agriculteurs de pulvériser des produits qui rejoindront inévitablement les cours d'eau. Pendant un an le préfet ne répond pas aux injonctions du TA de produire un mémoire en réponse. Le 18 octobre 2019, la fédération de pêche de l'Aisne, engagée comme nous dans l'action, est convoquée à l'audience, seule. Le TA annule l'arrêté du Préfet, comme un peu partout en France.

En janvier 2020, il interroge notre avocate sur l'utilité de maintenir notre requête. Nous refusons leur proposition de nous désister. PICARDIE NATURE n'apparaîtrait pas dans le jugement, et, indirectement France Nature Environnement, qui a contesté dans plus de 20 départements ces arrêtés préfectoraux.

En soutien de l'APBEM, une association de protection de l'environnement basée à Moulin-sous-Touvent (60), PICARDIE NATURE dépose une requête en annulation contre un arrêté préfectoral autorisant deux forages sur la commune de 190 000 m3/an au total pour deux exploitants agricole.

Depuis plusieurs années l'APBEM observe des assèchements de mare et des retraits d'argile fragilisant les habitations. Depuis plusieurs années, le Préfet sollicite l'avis des experts du BRGM qui produisent des rapports que le préfet prend pas en compte en autorisant des pompages excessifs !

En conclusion et sous peine de se répéter, nous constatons une fois de plus que la justice est sinistrée et ne dispose pas des moyens d'action suffisants pour traiter correctement les atteintes à la biodiversité et à l'environnement. De plus le traitement de ces affaires est souvent « procureur dépendant ». Sur ce point, les associations régionales de protection de la nature et notre fédération, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT réclamaient depuis longtemps la création d'une fonction de Procureur dédiée aux atteintes à l'environnement. C'est chose faite depuis quelques mois. Un Procureur de la république, rattaché à la Cour d'Appel d'Amiens, a été nommé.

Autre source de satisfaction dans ce contexte morose, l'action remarquable initiée par la brigade de l'ONCFS de l'Aisne pour lutter contre l'arrachage des haies en zone de bocage. Grâce à leur accès à notre base de données, les agents identifient les habitats d'espèces protégées et obtiennent des Procureurs la condamnation des agriculteurs à une remise en état des habitats avec compensation. 500 m de haies arrachées sont compensées par exemple par 700 m à réemplanter avec obligation de réussite. Cette démarche commence à donner des résultats dans les deux autres départements picards. Raison de plus pour que des naturalistes prospectent dans les zones de bocage et saisissent sur Clicnat.





NOUS VOULONS DES COQUELICOTS
nousvoulonsdescoquelicots.org

Etude Faune Sauvage

I. Généralités

1.1 Préambule

L'objectif de ce pôle est de constituer et d'alimenter une base de données régionale à destination des acteurs publics et des citoyens picards.
Les principaux axes de stratégie d'action sont :

- a**cquérir des connaissances** par la mobilisation des observateurs et la centralisation des données des différentes structures partenaires en constituant une base de données unique SIG accessible via internet ;
- **valoriser les données** afin de permettre la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans le débat public et les politiques d'aménagement ;
- **toucher un large public,** pour générer de nouvelles vocations naturalistes.

À noter : Picardie Nature fonctionne avant tout sur la base du travail des naturalistes bénévoles qui **apportent plus de 70 % des données de la base.**



1.2 Mise en place et fonctionnement interne

Le projet d'observatoire de la faune est coordonné par un chargé de missions. Cinq chargés d'études permanents sont actuellement en place, dont un nouveau depuis mai : Simon Barbier en charge plus spécifiquement des groupes d'insectes et de la question des continuités écologiques. S'ajoute également parmi les permanents depuis février, un gestionnaire de base de données /SIG : Jean-Baptiste Desbas.

S'ajoutent 2 salariés en CDD : 1 technicien faune, Jean-Adrien Noël et une chargée d'animation Clicnat à partir d'octobre, Marine Boës, sans oublier Lison Gaignon, aide scientifique et technique en contrat d'apprentissage dans sa seconde année d'intervention.

Pour ce qui est des stagiaires, Simon Laignel est accueilli de mars à août dans le cadre d'un stage de Master. Il produit des cartes et des analyses sur la pression de prospection (données faunistiques). Aurélien Bataille est en stage de Master 2 pour 6 mois sur la problématique de l'influence de la typologie des haies sur l'activité des chiroptères.
Accueil de 4 services civiques volontaires en renfort sur la mission études, fort intégrés dans différentes missions.

Enfin, accueil en stage de découverte de classe de 3ème de 3 jeunes également.

Le chargé de missions, en lien avec le directeur, convoque 2-3 fois par an la Commission des Réseaux. Cette commission est constituée des différents bénévoles responsables des réseaux naturalistes de l'association (15 réseaux constitués). Cette commission traite des questions techniques/scientifiques, mais elle en réfère au CA de Picardie Nature.

La commission des réseaux est composée en 2019 de :

- Albane Pencoat-Jones & Valentin Dobigny (Chiroptères),
- Guénaël Hallart (Mammifères terrestres),
- un représentant du réseau Mammifères marins,
- Mathieu T'Flaccheba, Benjamin Blondel,
- Guénael Hallart (Amphibiens-reptiles),
- Quentin Van Hecke (Oiseaux)
- Thibaud Daumal (Orthoptères),
- Jean-François Delasalle (Odonates),
- Thibaut Gérard (Papillons),
- Gilbert Terrasse (Coccinelles),
- Emmanuel Vidal (Araignées),
- Damien Top (Syrphes),
- Simon Barbier (Punaises, par intérim),
- Luc Plateaux (Abeilles, Bourdons, Guêpes)
- Lucie Dutour (Mollusques, par intérim),

En 2019, 2 commissions des réseaux ont été convoquées : **le 21 février et le 17 octobre.**

Par ailleurs, quelques actions supplémentaires contribuent à améliorer la vie des réseaux à commencer par **l'élection des coordinateurs des réseaux « Chiroptères », « Orthoptères » et « Papillons »,** ainsi que la conduite en fin d'année **d'un groupe de travail du DLA** (dispositif local d'accompagnement) orienté vie associative et notamment bénévolat naturaliste.

Enfin, **3 réunions spécifiques** ont été organisées avec notre partenaire privilégié, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON). Il s'agit de réunions traitant d'une meilleure coordination des activités faunistiques à l'échelle des Hauts-de-France et allant dans le sens d'une bonne synergie entre nos 2 associations.

En synthèse :
- **73 % des données clicnat viennent des réseaux bénévoles**
- **2 salariés en CDI supplémentaires : un chargé d'études et un gestionnaire de bases de données**
- **Renfort de 2 CDD (technicien faune + chargée d'animation Clicnat et des 50 ans de Picardie Nature)**
- **Renfort de l'équipe conséquent par des stagiaires et volontaires services civiques.**

II. Acquisition de données

2.1 Poursuite de la mobilisation de nouveaux naturalistes

Le nombre de nouveaux contributeurs a pu être évalué de manière assez précise depuis le début de l'année et il est riche en enseignements. Il y a eu d'après la base de données **76 nouveaux contributeurs en 2019 dont 2 observateurs importants (>500 citations importées et/ou saisies).**

2.2 Convention d'échange de données

En juin 2019, nous avons conventionné avec **le CPIE des Pays de l'Aisne**, avec signature officielle de notre président. Le nombre de conventions d'échanges, désormais de 15, témoigne de l'éventail des partenariats. De nouvelles conventions sont en cours de discussion avec les CPIE de l'Oise et de la Somme notamment en vue d'une signature en 2020.

2.3 Programme spécifique de collecte de données

Le programme de collecte des données porte davantage sur des inventaires de terrain globaux, là où le nombre d'espèces recensées est actuellement lacunaire. Pour ce faire, le site public de Clicnat (échelle communale) est un bon outil car y figure une carte relative au nombre d'espèces par commune. Lorsque moins de 100 espèces sont citées (tous groupes de faune), une commune est jugée prioritaire à prospecter.

De manière à davantage mettre en avant des approches milieux/secteurs, sont poursuivies cette année des études davantage en lien avec des problématiques de protection et d'aménagement du territoire. Il s'agit par exemple des atlas amphibiens-reptiles et mammifères.

Week-end d'inventaires naturalistes :

Le week-end naturaliste co-organisé avec le GON en Haute vallée de l'Authie, **les 15 et 16 juin 2019** :

- **56 participants** sur le week-end
- **2 journées et 1 soirée** de prospection pour **un total de 4 ZNIEFF inventoriées** (33 communes)
- **Un total de 1 800 données** a été collecté dans SIRF et Clicnat
- **438 espèces ont été recensées** : 304 insectes, 73 oiseaux, 26 mammifères, 16 araignées, 5 mollusques, 2 reptiles, et 6 amphibiens.




Comme chaque année, **2 week-ends hivernaux pour les chauves-souris** ont été organisés en janvier et février 2019. Le 1er week-end a été organisé dans le massif de Thiescourt dans l'Oise. Les **30 participants** ont ainsi **recensé 2310 chiroptères en hibernation**. Le second était également dans l'Oise (Beauvais-Clermont) avec **13 participants et 280 individus recensés**. Ces week-end sont l'occasion aussi de former les nouveaux bénévoles du réseau aux techniques de prospection en souterrain.

Les ZNIEFF :

La DREAL Hauts-de-France porte le programme d'actualisation des ZNIEFF de la région. Le CEN assure la coordination du programme d'actualisation et la définition d'une nouvelle méthodologie tandis que Picardie Nature et le CBNBl interviennent pour les inventaires de terrain.

2019 a permis de travailler sur les ZNIEFF déjà inventoriées en 2018. Le bilan des inventaires faune et flore a permis de proposer soit une actualisation des sites quand les données étaient suffisantes (avec parfois une modification du périmètre), soit une prolongation des inventaires en 2019 quand les données étaient insuffisantes. Les fiches ZNIEFF des sites soumis à validation du CSRPN ont été actualisées sur la plateforme dédiée du MNHN.

Un travail sur les listes déterminantes ZNIEFF "oiseaux" a été conduit en interne Picardie Nature portant sur quelques cas à statuer d'espèces occasionnelles nicheuses.

Un GT du CSRPN sur la thématique ZNIEFF s'est réuni en présence des acteurs techniques du programme d'actualisation des ZNIEFF le 22 mai. Une réunion de calage des prospections à mi-saison avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul a eu lieu le 6 juin afin d'orienter la seconde partie de saison.

Enfin, une journée d'échange sur le terrain a été organisée par la DREAL et les CEN des Hauts-de-France en présence de l'ensemble des partenaires techniques afin d'échanger sur les pratiques de terrain, la future méthodologie ZNIEFF et les problèmes rencontrés par les uns et les autres.

15 ZNIEFF ont été prospectées pour la faune en 2019 par les salariés et les bénévoles.

Plan d'action agricole et biodiversité en grande culture :

L'objectif est de proposer un programme d'actions en faveur de la biodiversité à réaliser dans le milieu agricole en relation étroite avec les exploitants :

- Réalisation de diagnostics écologiques, de plans de gestion liés à la mise en place d'aménagements dans des exploitations agricoles, sur la base du volontariat des exploitants,

- Restauration de continuités écologiques arborées autour des maternités connues de chiroptères dans le bâti des exploitations agricoles.

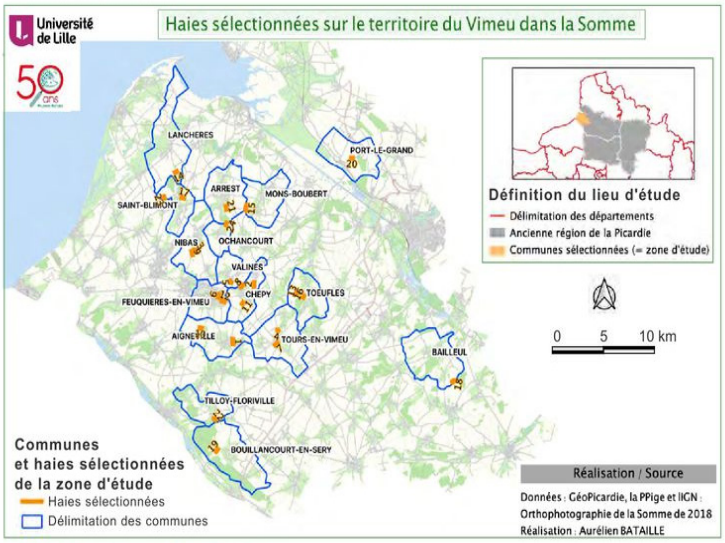
Une première phase de réflexion, ponctuée par plusieurs réunions internes et externes a débouché sur la rédaction d'un document technique détaillant les actions à mettre en place avec les agriculteurs pour améliorer l'accueil de la biodiversité sur leur exploitation.

Le document met en évidence trois étapes. La première consiste à réaliser un diagnostic de terrain visant à établir un état des lieux des éléments naturels et paysagers, accompagné de temps d'échanges avec l'agriculteur pour connaître les caractéristiques de l'exploitation. La seconde étape concerne la rédaction d'un plan de gestion, dans lequel seront détaillées les pistes d'actions pour favoriser l'accueil de la biodiversité. Enfin, une fois le plan de gestion validé, une troisième étape vise à accompagner l'agriculteur dans la mise en place des diverses actions proposées.

Nous pouvons conclure à l'intérêt grandissant pour Picardie Nature de travailler sur cette thématique là.

Plan d'action continuités arborées (haies, bosquets)

Aurélien Bataille, stagiaire de M2, a réalisé une étude sur 6 mois sur l'influence de la typologie des haies sur l'activité acoustique des chiroptères dans le Vimeu (80). 24 haies ont ainsi été sélectionnées de façon à correspondre à un ensemble de trois facteurs étudiés qui rendrait les haies attractives pour l'activité des différentes espèces de chauves-souris.



1. Le facteur **Typologie** possède deux modalités, d'une part les « Haies basses » définies comme des haies à une seule strate arbustive. D'autre part, les « Haies hautes » sont définies comme des haies multistrates avec des strates arbustives et arborées.

2. Le facteur **Habitat source** sert à prendre en compte les espèces plutôt anthropophiles, pouvant utiliser des gîtes diurnes au sein de villages, ou d'autres espèces plutôt forestières. Ce facteur possède deux modalités, soit la haie part d'un « Village », soit elle part d'un « Boisement ».

3. Le facteur **Zone de gagnage** correspond au milieu direct dans lequel se jette la haie. Il est de deux modalités. Soit ce milieu est une « Prairie », soit il est un « Champ ».

72 nuits d'enregistrements ont ainsi permis d'analyser 19 647 contacts de chauves-souris.

Les résultats statistiques montrent que la typologie des haies hautes multistrates a un effet plus favorable que celle des haies basses seulement arbustives sur l'activité de chasse de certaines espèces telles que la Pipistrelle commune et celles des Murins. Les haies bien structurées attireraient plus d'insectes que les haies seulement arbustives. Au sein de cette typologie de haie haute multistrate, nous avons aussi observé plus de contacts de déplacement pour ces deux espèces. Il semble donc que ces espèces préfèrent se déplacer à l'aide de structures végétalisées bien structurées, stratifiées et diverses.

Parmi les surprises, 4 contacts de Barbastelle d'Europe ont été notés sur le secteur de Port-le-Grand et Mons-Boubert. La connaissance de cette espèce arboricole mérite ainsi d'être approfondie notamment sur l'ouest de la Somme et la vallée d'Authie. La reproduction de l'espèce est en effet côté nord de la vallée d'Authie (62) et en forêt de Crécy (80). La reproduction de l'espèce existe t-elle également dans le Vimeu ?

Premier diagnostic plan d'action fôret : vieux bois, gros bois

Situé au sud d'Amiens, le Bois de la Belle Épine compte environ 90 ha majoritairement composés de hêtres et de chênes. En 2019, Picardie nature a lancé une étude sur ce site pour recenser la faune qui fréquente les cavités arboricoles.
Ainsi, avec l'appui de l'association « ArboréSens Grimpe d'Arbres », et en accord avec le propriétaire Alexis Ducousso, 4 appareils photo automatiques ont été posés en face de différents points stratégiques.



Arbre n°1
Chandelle en lisière de bois, criblée de cavités creusées par les Pics



Arbre n°2
Chandelle cassée porteuse d'une ancienne loge de Pic noir



Arbre n°3
Chêne en lisière de bois, cavité présente au niveau d'un embranchement résultant de la chute d'une branche



Arbre n°4
Hêtre percé d'une ancienne loge de Pic noir

564 photos avec présence de faune sauvage au niveau de la cavité ont ainsi été prises sur les 6 mois durant lesquels les appareils automatiques ont été laissés sur place.

17 espèces ont été recensées dont 2 espèces de mammifères (Écureuil roux et Fouine) et 15 espèces d'oiseaux (dont Pic mar, Pic noir, Pigeon colombin, Gobemouche gris et Sittelle torchepot).

Seules 4 espèces ont été observées à l'intérieur d'une cavité attestant ainsi d'une utilisation comme gîte temporaire ou comme site de nidification : Mésanges bleue et Charbonnière et surtout Pigeon colombin et du Pic noir.

L'étude serait à reconduire à plus grande échelle avec un nombre plus important de pièges photographiques orientés uniquement vers des loges de pics. Une analyse des données collectées pourrait ainsi permettre d'évaluer les périodes de plus grande sensibilité pour la faune arboricole fréquentant les loges de pics.

Inventaire acoustique des chiroptères :

Un appareil de détection acoustique a permis d'identifier au moins 6 espèces de chauves-souris sur le Bois de la Belle épine (dont Murin à oreilles échancrées et Oreillard roux). Parmi les espèces recensées, 2 espèces sont typiquement forestières : l'Oreillard roux et le Murin à moustaches. L'Oreillard roux est à faible rayon d'action et sa reproduction est très probable dans le bois de la Belle épine.

Des conseils de gestion pour favoriser la présence de gîtes arboricoles et pour améliorer la qualité et la diversité des habitats de chasse de ces espèces peuvent ainsi être proposés sur la base de la connaissance acquise lors de cette 1ère année d'inventaire.

Atlas des mammifères des Hauts-de-France 2010/2020

Reprise des échanges avec le GON et la CMNF, structures partenaires dans ce projet pluriannuel, avec l'organisation de plusieurs réunions techniques et COPIL (7 juin, 10 décembre).

Poursuite de l'utilisation de la liste de discussion « Mammifères Hauts-de-France » ouverte aux membres des trois structures porteuses afin de permettre des échanges sur l'étude des mammifères à l'échelle de la grande région. La liste comptait **89 abonnés au 31/12/2019.**

Focus sur le volet Chiroptères :

Dans le cadre du programme atlas, **198 mailles** ont été prospectés par **plus de 100 bénévoles** en 2019. **8 nouvelles mailles** avec 1 donnée s'ajoutent cette année. Cette amélioration de connaissance concerne notamment le département de l'Oise où un week-end d'études dans le Nord Noyonnais ainsi qu'une étude menée sur le Murin à oreilles échancrées dans le Beauvaisis ont permis d'apporter des compléments de connaissance dans ces territoires.

Pour la période estivale, une étude de de radio-pistage d'une semaine sur le Murin à oreilles échancrées a apporté de nombreux compléments de connaissance sur cette espèce et sur d'autres chiroptères de cette communauté d'agglomération. Deux maternités ont été découvertes dont la colonie reproductrice la plus importante de l'Oise à Auteuil (450 individus).

388 sites d'hibernation ont été prospectés en 2019. L'ensemble de ces inventaires ont ainsi permis d'inventorier 4650 chauves-souris en hibernation.

Focus sur le volet mammifères terrestres :

Poursuite de la dynamisation du réseau de collecte de données bénévole et auprès du grand public (utilisation des fiches techniques rédigées sur diverses thématiques).

5 803 données de 44 espèces de mammifères terrestres ont été rentrées dans Clicnat cette année.

1 841 données concernent les espèces de micro-mammifères (25 espèces) et 3 962 données concernent les macro-mammifères (19 espèces).

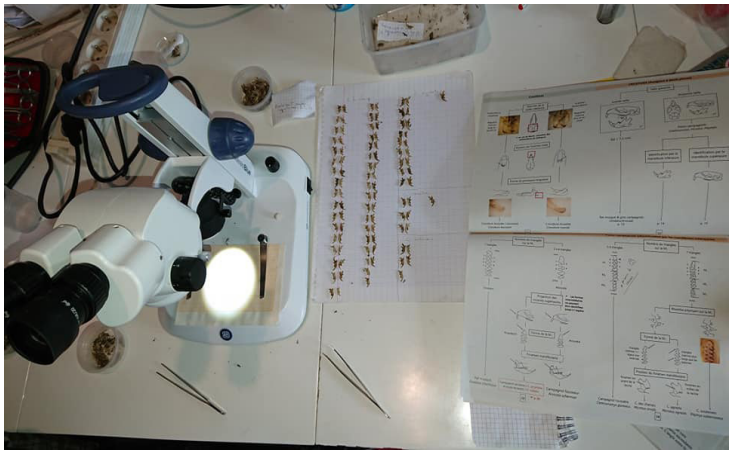
Des cartes sur l'état des connaissances à l'échelle des Hauts-de-France ont également été diffusées afin de dynamiser le réseau d'observateurs.





Les données de micro-mammifères ont notamment été collectées via l'analyse de lots de pelotes de réjection de rapaces nocturnes. 17 espèces (16 micro et 1 macro-mammifère) ont été identifiées dans les 300 données issues de l'analyse de pelotes.





Par ailleurs, 910 données de 24 espèces concernent des animaux victimes de la circulation routière. Parmi les espèces les plus fréquentes figurent le Hérisson et le Blaireau d'Europe.

Des journées de prospections ciblées dans les mailles atlas vides ont également eu lieu dans les secteurs de Montigny-sur-Crécy, Margival, Le Mesnil-en-Thelles, Trie-Château, Auneuil et Valdampierre.

Quelques suivis faunistiques parmi d'autres conduits en 2019

STOC-EPS : 2019 marque la poursuite de la nouvelle dynamique recréée autour de ce suivi en Picardie. Une communication importante a eu lieu. La poursuite de cet effort a été couronnée de succès puisque au total, ce sont 34 carrés STOC de suivi des oiseaux communs qui ont été suivis par 26 observateurs en 2019.

Wetlands International : participation au dénombrement international des oiseaux d'eau lors du week-end central de janvier (12-13/01), un événement rassemblant la plupart des ornithologues novices et expérimentés de la région. Les données picardes ont été transmises à la LPO qui coordonne le recensement au niveau national. Parallèlement, un travail d'actualisation cartographique des sites suivis a été engagé en 2019.

Les Coccinelliday's : le 14 et 15 septembre, un week-end dédié aux coccinelles est fait chaque année par Picardie Nature depuis 2014. Cinq sorties organisées par des bénévoles ont été proposées dans les 3 départements. Quelques personnes ont pu découvrir le monde des coccinelles et 22 espèces ont été observées. Un article a été publié sur notre site Internet.

Quelques exemples de découvertes et faits marquants naturalistes en 2019

- Chiroptères : découverte d'une colonie majeure de Murin à oreilles échancrées dans le Beauvaisis où l'espèce n'était pas connue en reproduction. Preuve de reproduction de la Barbastelle d'Europe en forêt de Crécy. Nouvelles stations découvertes pour la Barbastelle d'Europe en forêt de Thelle, dans le Vimeu occidental ainsi qu'à Reuilly-Sauvigny (sud 02).

- Mammifères terrestres : première donnée de Genette validée, dans l'Aisne, proche de la Marne !

- Mammifères marins : 2 blanchons ont été découverts durant la saison 2018/2019 de reproduction du Phoque gris. C'est la première fois que 2 naissances sont recensées durant la même saison.

- Papillons : découverte du Nacré de la Ronce dans la Somme par Luc Plateaux. Découverte pour l'ex-région de *Idaea macilentaria* par S. Barbier et Denis Boys à la Malmaison (02) - Observation de la Mélitée noirâtre par Nicolas Vansteen à Bucy-le-long (02). Découverte de *Rhagades pruni* en vallée de la Muze (02) par Valentin Dobigny (2ème localité dans les Hauts-de-France avec Sissonne) et redécouverte du Cuivré des marais pour le sud de l'Aisne par le même observateur.

- Odonates : Orthétrum à stylets blancs dans l'Aisne à Montlevon et Artonges avec 10 à 15 individus observés par Bernard Couvreur qui **souligne une véritable colonisation de l'espèce dans la région.** Agrion de Mercure dans la Somme à Authie par Pauline Delattre, Lison Gaignon, Marine Gilson (CEN), Thomas Hermant. 3ème mention en base de l'Anax porte selle sur le littoral picard par Thibaud Daumal, apparition exceptionnelle de cette libellule globe trotter.

- Orthoptères : première station apparemment établie du Criquet des Roseaux dans le sud de l'Aisne par Valentin Dobigny ; 2ème et 3ème observation du Criquet aigue-marine pour l'Aisne à Laon et Montigny l'Allier.

- Hyménoptères : Multiplication des observations de Frelon asiatique dans la Somme.

- Araignées : découverte nationale de Silometopus bonessi par Emmanuel Vidal, Sylvain Déjean, Samuel Danflous et Pierre Oger - étude ADEP au bois de Tillet à Coyolles (02) dans une lande.

- Syrphes : au camp militaire de Sissonne, découverte pour la Picardie de Paragus romanicus, de Cheilosia longula et Cheilosia mutabilis (week-end SAPOLL). Découverte de Criorhina pachymera par C. Vanappelghem et B. Blondel à Fort-Mahon. 2ème mention pour la Somme par S. Legris dans l'abbevillois de l'espèce saproxylique Caliprobola speciosa. Sphaerophoria rueppelli découverte pour l'Oise à Fresnoy-la-Rivière. 1ère mention picarde de Paragus quadrifasciatus par D. Cagniard.

2.4 Formation des collecteurs de données

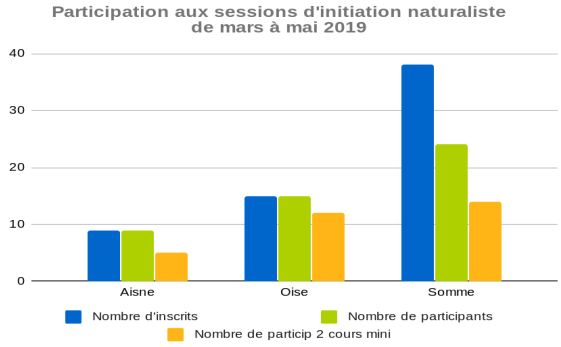
La 13ème session d'initiation (depuis le lancement en 2009) a eu lieu entre mars et juillet 2019 **(48 « stagiaires » accueillis)** : secteur d'Amiens et d'Abbeville pour 2 groupes (80), secteur du Liancourtois (60) et secteur du Laonnois (02).

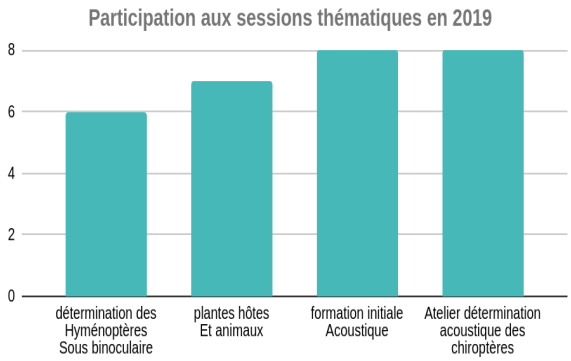
La forte participation dans la Somme nous a conduit à mettre en place **2 sessions distinctes** dans un même département, **une première en 10 ans d'organisation de stages !**

La 3ème journée de stage a pris la forme d'une journée d'études et d'une incitation à participer au week-end naturaliste pour permettre aux « stagiaires » de se joindre aux bénévoles expérimentés.

Le déroulement de chaque session permet aux « stagiaires » d'avoir un aperçu des différents groupes faunistiques étudiés à Picardie Nature et d'appréhender les milieux naturels de manière à les inciter à collecter des données près de leur domicile (inventaire communal par exemple).

Sessions thématiques / perfectionnement :
6 sessions thématiques (4 thèmes) ont été organisées (2 formations acoustiques chiroptères, une journée plantes-animaux et jardin sauvage et 3 ateliers d'identification des abeilles sauvages proposés par le coordinateur de ce réseau).





Nous estimons qu'il y a eu **12 personnes nouvelles en 2019** impliquées suite à ces stages d'initiation. Si nous prenons en compte les résultats issus des 13 sessions d'initiation, ce sont près de **227 personnes** (90 dans la Somme, 69 dans l'Oise, 61 dans l'Aisne) qui se sont inscrites dans les réseaux naturalistes et/ou ont contribué à l'alimentation de la base de données Clicnat. Si nous considérons avoir accueilli **576 personnes depuis 2009,** le pourcentage d'implication est de l'ordre de 40 %, mais il est surestimé, car il ne rend pas compte des personnes ayant quitté la région ou ayant stoppé toute activité naturaliste, **25 % serait sans doute une valeur plus réaliste.**

2.5 L'outils de base de données Clicnat

Picardie Nature souhaitait migrer l'outil Clicnat, développé en interne, vers un autre outil libre, GéoNature, afin de bénéficier de développements mutualisés. Cette migration concerne uniquement l'outil, le projet Clicnat restant le même. Ce changement permet à Picardie Nature de conserver la gouvernance des données et la maîtrise du développement de l'outil. Cette mutualisation des moyens, compétences et expériences se révèle déjà particulièrement bénéfique.

Cotech clicnat le 29 mars : lancement du chantier du changement du "coeur" de Clicnat vers l'outil GeoNature. La première version du futur portail public a été présentée à cette réunion ainsi qu'à une commission des réseaux et des suggestions ont été recueillies. Les perspectives à plus long terme (dimension sociale notamment) ont également été analysées.

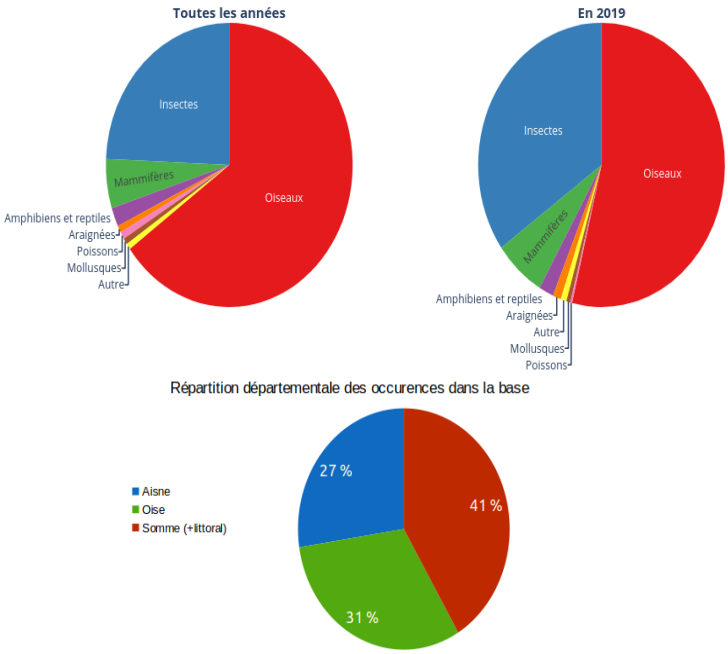
Un important travail de mise en compatibilité permet maintenant la s**ynchronisation de l'ancienne et la nouvelle base Clicnat-GeoNature**. Ce nouveau format est plus proche du standard d'échange SINP et facilite les imports/exports et la remontée vers le SINP national.

Le nouveau portail public (Geonature-Atlas) a été déployé **au dernier trimestre**. L'ensemble des adaptations apportées par Picardie Nature au projet GeoNature-atlas sont disponibles sous licence libre. Le nouveau portail conserve le principe de double entrée "Espèce-Commune". Il met davantage en avant les photographies et les partenaires. L'organisation des fiches-espèces est restructurée pour correspondre au référentiel taxonomique TAXREF (gestion des synonymes, sous-espèces, etc.). De nouvelles statistiques figurent désormais sur les fiches (nombre d'observateurs et nombre de citations par commune...) ce qui donne une indication de la pression de prospection.

Au 31 décembre 2019, le nombre de citations s'élève à 1 589 153.

Le taux de données validées s'élève à près de **80% au 31/12/19 et il va sans dire qu'il est encore plus élevé pour les groupes de faune les plus étudiés.** Les comités de validation sont composés de bénévoles et salariés naturalistes spécialistes des différents groupes faunistiques.

Répartition taxonomique des données saisies dans Clicnat en 2019



Répartition départementale des occurences dans la base

Référentiel Hauts-de-France et espèces sensibles

L'objectif est d'établir ce document à l'échelle des Hauts-de-France en lien avec divers partenaires (CEN des Hauts-de-France et GON). Le choix a été fait de commencer par la réalisation de référentiels pour 9 groupes de faune bien connus (Amphibiens-Reptiles, Araignées, Coccinelles, Odonates, Orthoptères, Papillons de jour et zygènes, Syrphes, Mammifères et Oiseaux).

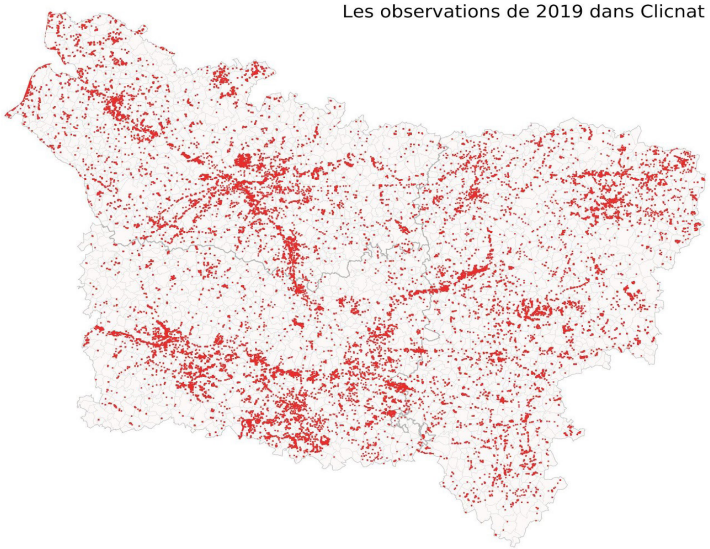
Une réunion s'est tenue avec les différents partenaires le 19 septembre pour définir un calendrier prévisionnel et une méthode de travail standardisée. Des comités scientifiques composés d'experts ont été définis et l'élaboration des différents référentiels a été initiée. Un rendu de documents provisoires a eu lieu en novembre.

Comme pour les listes rouges (qui sont déclinées de ce référentiel), la constitution d'un référentiel validé est attendue, car elle aura de multiples usages et valorisations.

2.6 Contributeurs de la base de données

Les contributeurs proviennent de toute la région, mais sont moins nombreux dans certains secteurs. La carte des observations datées de 2019 montre assez bien les disparités géographiques.

Les observations de 2019 dans Clicnat



Le nombre de contributeurs de la base de données met en évidence l'importance du réseau bénévole d'observateurs (auquel s'ajoutent plusieurs contributeurs salariés, et davantage de fournisseurs partenaires techniques) avec par exemple **plus de 1000 contributeurs** de données datées de 2019.

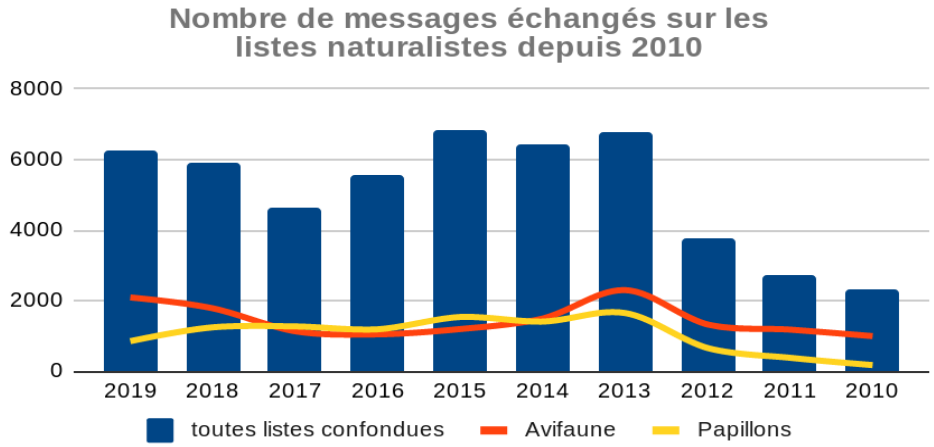
2.7 Animation des listes de discussion internet

Afin d'atteindre l'objectif de dynamisation des réseaux, la communication a été davantage organisée, notamment via internet et les réseaux sociaux. Les listes de discussion par réseau ont été très régulièrement utilisées, et notamment les listes « avifaune » puis « papillons ».

La « Mégaliste » a été régulièrement utilisée pour communiquer sur les événements organisés par Picardie Nature (ex : la conférence régionale faune sauvage de fin novembre).

La liste « Autres Groupes », créée en 2013 continue d'être fort pertinente pour faciliter les échanges en dehors des réseaux constitués.

Notons enfin la bonne utilisation de la liste de discussion « Mammifères Hauts-de-France » ouverte aux membres des trois structures associatives afin de permettre des échanges sur les mammifères à l'échelle de la grande région (atlas notamment). La liste comptait 89 abonnés au 31/12/2019.



En synthèse :

- **13ème stage d'initiation ; 51 stagiaires accueillis.**
- **6 sessions de perfectionnement.**
- **76 nouveaux contributeurs à Clicnat en 2019.**
- **Week-end naturaliste organisé en limite 80/62 avec le GON : 56 participants, 4 ZNIEFF inventoriées, 1800 données collectées dans Clicnat et 438 taxons recensés.**
- **Organisation et prospections pour l'Atlas Hauts-de-France des Mammifères**
- **1 590 000 citations dans la base de données au 31/12/2019.**
- **2 900 contributeurs depuis 2000.**
- **10 réunions majeures pour la vie des réseaux (dont la moitié correspondent à des réunions annuelles invitant l'ensemble des membres)**
- **80 % des données validées.**
- **Signature en juin d'une 15ème convention d'échange de données (avec CPIE 02).**
- **Mise en place de plus en plus d'activités se réalisant à l'échelle de la grande région, en particulier en association avec le GON**
- **une trentaine de transmissions de données en plus des conventions d'échanges**

III. Valorisation de la collecte de données

3.1 Les conférences et les présentations

La conférence régionale sur la faune sauvage a été organisée aux côtés du GON le 30 novembre à Bapaume (59). Cette manifestation a rassemblé de l'ordre de 110 participants et comprenait 10 interventions par Picardie Nature et d'autres structures partenaires. Les principaux thèmes abordés concernant la Picardie ont été le week-end naturaliste à Authie, les enjeux chiroptérologiques des Hauts-de-France, l'inventaire des écrevisses par ADN environnemental, l'Ecole des Hirondelles, et l'étude de la fonctionnalité d'un réseau de haies pour les chiroptères.

Présentation d'un diaporama sur les listes rouges d'espèces menacées (faisant suite à la conférence de presse de novembre 2018) le 25 janvier à GEODOMIA (02) par deux bénévoles actifs.

Présentation d'un diaporama sur les listes rouges d'espèces menacées inféodées aux zones humides durant une journée d'échanges à Compiègne (AESN/FNE) le 13 septembre devant une vingtaine de représentants d'associations et de collectivités, ainsi que des fonctionnaires d'Etat.

Lors des rencontres Petits mammifères à Bourges les 2 et 3 mars, une présentation a été réalisée lors de la table ronde « Autres méthodes d'étude ». Il s'agissait de l'exposé "Focus sur la recherche d'indices et de restes en canettes & éléments de résultats dans les Hauts-de-France". Un article a été rédigé pour les actes du colloque et paraîtra dans la revue nationale Arvicola.

Un diaporama de défilement de Clicnat a été créé et a été diffusé lors des pauses de la conférence régionale faune sauvage et lors des rencontres ERC (stand dans une salle dédiée aux outils de connaissance). Ceci s'apparente donc à une présentation de la nouvelle version de l'outil Clicnat.

Lors du 3ème Séminaire Biodiversité Entomologique de l'Oise, le 9 octobre, une présentation en co-animation avec le GON a été faite : ClicNat et Sirf, des outils au service de la faune régionale (Liste Rouge). Ce diaporama avait pour but de montrer l'importance des bases de données, d'expliquer leur rôle et de montrer plusieurs exemples de résultats comme les Listes rouges.

Enfin citons deux « Ateliers du Patrimoine Naturel » pour le compte de la DREAL et d'autres administrations publiques : une formation d'initiation aux suivis ornithologiques au Cap Hornu (mai) et une formation aux « enjeux faunistiques » dans les Hauts de France à Arras, co-animée avec le GON en décembre.

3.2 Restitution des données en ligne sur le site Internet

Rappelons que le site public Clicnat porte à connaissance du plus grand nombre : listes d'espèces, nombre d'espèces par commune, fiches listes rouges illustrées... Au 31 décembre 2019, 664 fiches disposent d'un texte et 3463 sont illustrées par au moins une photographie sur le site public de Clicnat. Certaines fiches sont complètes (photos + textes), près de 500 au total.

3.3 Les publications

Au niveau régional, l'Avocette demeure le principal outil de diffusion de l'information naturaliste. Soulignons que l'Avocette est disponible pour tous, car figurant sur le site Web de l'Association.

Avocette 2019 – 43.1 avec les articles suivants : Bilan du recensement des Laridés en Picardie au cours de l'hiver 2017/2018 - Les Grands cormorans nicheurs en Picardie année 2018 - Un bien étrange couple - Bilan comparatif du suivi de la migration des passereaux par le baguage au parc du Marquenterre - Le STOC-écoute en Picardie, année 2017 - Échec de la reproduction de la Sterne caugek au Hâble d'Ault en 2018 - Comparaison des oiseaux observés dans la vallée de l'Ancre (80-62) à un siècle d'intervalle.

La plaquette "La biodiversité dans notre quotidien" est la principale valorisation écrite nouvelle en 2019 à destination principalement des élus dans les communes (voir plus loin).

2019 voit la poursuite de diffusion des documents de vulgarisation **des listes rouges**. Les publics ciblés par ces différents documents sont au nombre de 3 : les naturalistes, le grand public (plaquette + poster) et les aménageurs/partenaires techniques.

Enfin, d'autres documents produits les années précédentes (2015-2018) sont toujours distribués à commencer par : **le Mémento faune** (guide du naturaliste débutant en Picardie) et **le livret sur les Espèces exotiques Envahissantes.**

3.4 Médias, presse et communication grand public

Plus de 50 articles de presse écrite ou sur le web (minimum) sont listés en 2019.
Citons aussi les chroniques « Pourquoi Comment » d'Annick Bonhomme sur France Bleu Picardie dont certaines ont été assurées par notre président.

Bien sûr, les moments forts de l'année : week-end naturaliste, conférence faune sauvage et sessions naturalistes ont également fait l'objet de plusieurs articles dans la presse écrite et audiovisuelle.

Mais ce sont comme d'habitude, les mammifères marins qui dominent largement l'actualité (Courrier Picard, l'Union, Le Parisien...).

40 articles ont été publiés en ligne sur le site Picardie Nature accompagnés de 35 communications minimum diffusées sur la page Facebook de l'association. Ajoutons l'écriture de 2 articles au minimum dans l'ACTU de FNE.

<u>Participation à des manifestations régionales sur l'environnement et la biodiversité :</u>
Pour recruter de nouveaux naturalistes, les plus porteuses sont :
* La fête de la Science à Senlis (et le séminaire entomologique du CPIE de l'Oise)
* La conférence régionale faune sauvage
* les rencontres du séminaire ERC (éviter-réduire-compenser)
* les présentations de Clicnat et autres conférences diverses

3.5 Les principaux exports de données

Nous pouvons citer en particulier :

- Transmission de données "Circaètes" picardes à la LPO pour un bulletin « rapaces »,
- Extraction « Sonneur » sur une emprise régionale pour le CEN,
- Inventaire géologique : "Arrêtés préfectoraux de protection de Géotope pour le CEN,
- Fourniture de données pour la société Canal Seine-Nord : Gravière de Moru-Pontpoint (60),
- Fourniture d'une cartographie des données de mortalité amphibiens à destination du CD60,
- Transmission à la communauté de communes de Château-Thierry d'une liste de l'ensemble des espèces présentes sur le territoire de cette collectivité,
- Fourniture au PNR Oise Pays de France d'une cartographie des observations de mortalité routière d'amphibiens sur la D220 à Pont-Sainte-Maxence et Verneuil-en-Halatte (60),
- Transmission au GON de données de bourdons dans le cadre du projet SAPOLL ,

- Élaboration d'une cartographie des zones à enjeux pour la Cigogne noire dans le cadre du développement de projets de parcs éoliens (pour DREAL),
- Transmission de la carte des reposoirs des phoques à la DDTM et au comité des pêches,
- S'ajoutent un certain nombre d'utilisations de données qui sont réalisées via les conventions d'échanges de données et celles de diffusion de données (ex : comptes « agent »).

En synthèse :
- **Sur le site public Clicnat : 664 espèces disposant d'un texte, 3463 illustrées par photographie, 500 complètes (photos + textes).**
- **1 publication de la revue naturaliste de Picardie Nature, l'Avocette.**
- **Plaquette « La biodiversité dans notre quotidien »**
- **Vulgarisation des Listes Rouges (diffusion large en 2019).**
- **Conférence régionale sur la faune sauvage coorganisée avec le GON : 110 participants**
- **50 articles de presse minimum que presse écrite et sur le web.**
- **40 articles publiés sur le site Picardie Nature.**
- **Une trentaine de communications sur la page Facebook de l'association.**

V. Appui aux politiques publiques

Plusieurs projets publics ont bénéficié de la mise à disposition d'informations naturalistes, comme par exemple le programme ZNIEFF, le projet CSNE (participation à l'observatoire de l'environnement et à la commission biodiversité.....

Picardie Nature a délivré divers avis : sur le SRADDET, sur le Schéma Régional des Carrières, sur le Plan Régional de la Forêt du Bois, sur certains plans de gestion de sites protégés, pour ne citer que quelques exemples. D'autres avis sont délivrés par les salariés de l'observatoire faune tels que des avis sur des dessertes forestières ou des retournements de prairies, un avis pour le classement des reptiles et amphibiens de France, des procédures judiciaires etc.

Par ailleurs, Picardie Nature participe à l'ensemble des travaux concernant la doctrine ERc pilotés par la DREAL et fait partie également de l'observatoire Climat du CERDD (Centre Ressources Développement Durable) où elle prend une part active (ex : Journée Climatour en septembre).

Indicateurs régionaux pour l'Observatoire Régional de la Biodiversité : année de production d' indicateurs faunistiques Hauts de France. Plusieurs indicateurs faunistiques (espèces menacées, rares, protégées, disparues etc.) ont été produits en lien avec l'ORB et le GON. Ces indicateurs seront valorisés en 2020 dans un document sur l'état de la biodiversité dans les Hauts de France.

Comptes agents à Clicnat
La création de comptes d'accès à Clicnat pour les agents instructeurs de dossiers (DREAL, DDT, ONCFS, AFB etc.) s'est poursuivi et le total s'élève toujours à **31 accès effectifs aux données au 31/12/2019** (16 DREAL, 6 ONCFS, 1 AFB, 7 DDT, 1 CD 02).

4.1 PNA Chiroptères

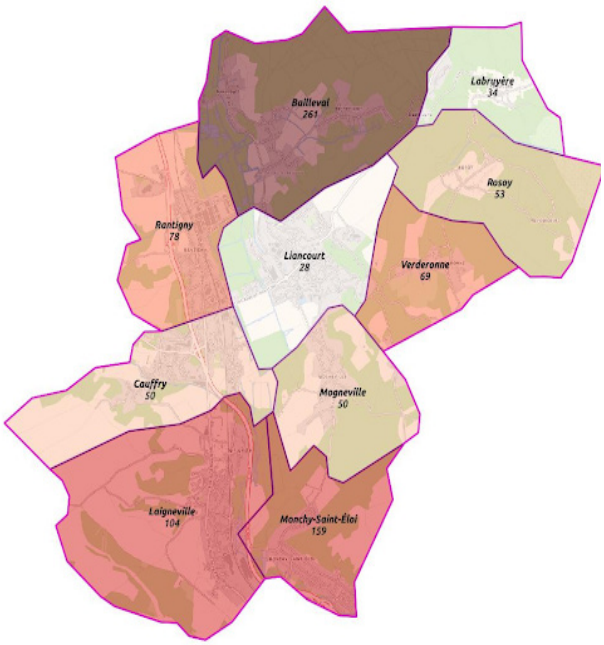
Picardie Nature et la Coordination Mammalogique du Nord de la France co-animent la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des chauves-souris pour la région Hauts de France. Picardie Nature, la CMNF et la DREAL Hauts de France ont identifié 12 actions régionales, toutes en résonance avec les 10 fiches nationales.

L'année 2019 a été consacrée au lancement de la déclinaison régionale du PNA à l'échelle des Hauts de France. Le COPIL de lancement de la déclinaison régionale du PNA a validé en fin d'année la feuille de route 2019-2025 : les 12 actions proposées se découpant en 41 sous-actions :
Action 1 : Animation du plan
Action 2 : Gestion des données
Action 3 : Expertise et analyse de données
Action 4 : Études et suivis
Action 5 : Protection de gîtes
Action 6 : Corridors
Action 7 : Ouvrages d'art
Action 8 : Veille sanitaire :
Action 9 : Éolien
Action 10 : Prise en compte dans le milieu agricole
Action 11 : Prise en compte en milieu forestier
Action 12 : Transmission

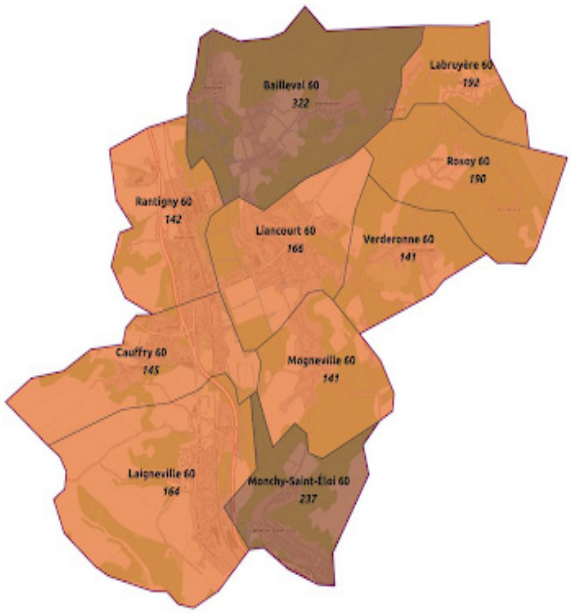
4.2 Contribution à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de la Communauté de Commune de Lianscourtois.

L'Atlas de la Biodiversité Communale de la Communauté de Communes du Liancourtois - Vallée Dorée (CCLVD) est un des ABC retenu en 2017 par l'AFB. Il se déroule depuis 2018 avec la réalisation d'inventaires naturalistes et le diagnostic des enjeux biodiversité par Picardie Nature tandis que le CPIE de l'Oise assure les actions de sensibilisation.

<u>L'amélioration des connaissances</u>
Suite aux inventaires faunistiques complémentaires lors de l'ABC, ce sont 96 espèces faunistiques qui ont été ajoutées par commune en moyenne sur 2 ans.



Nombre d'espèces de faune par commune dans clicnat début 2018



Nombre d'espèces de faune par commune dans clicnat début 2019

Sur l'ensemble du territoire, les inventaires complémentaires ont permis d'ajouter 187 espèces en 2 ans. Aujourd'hui, ce sont 573 espèces de faune sauvage qui ont déjà été recensées sur la CCLVD.

2260 données ont été collectées sur les 2 ans de l'ABC dont 1300 données la seule année 2019.

25 journées de terrain ont été menées en 2018 et 2019 par un chargé d'études et 46 inventaires complémentaires ont été réalisés par 35 bénévoles de Picardie Nature. 7 propriétés privées et publiques nous ont été ouvertes pour réaliser des inventaires.

Enfin, 31 espèces menacées classées en Liste rouge picarde ont été recensées dont plus de 60 % concernent des espèces liées aux zones humides.

La mobilisation citoyenne :
3 journées d'initiation ont été organisées en mai et juin. L'objectif de ces journées est de faire découvrir les activités naturalistes de l'association, d'apporter les premières clés pour déterminer une espèce sur le terrain et d'inciter la remontée des observations dans la base de données participative clicnat. ***14 personnes*** ont participé à ces journées durant lesquelles la mise en pratique sur le terrain a été l'occasion de participer aux inventaires naturalistes dans le cadre de l'ABC.

Suite à la journée de prospection du parc de l'hôpital Paul Doumer en juillet, nous avons été conviés à participer à la journée « automne en fête » le 5 octobre où l'association a tenu un stand et a fait découvrir la biodiversité du parc à plus de **60 personnes.**

4.3 Participation à 3 projets liés à la problématique des oiseaux marins.

Enquête EcoQO (Ecological Quality Objectives) sur le littoral picard

7 jours de suivis réalisés toutes les 2 semaines entre le 20 décembre 2018 et le 21 mars 2019. Les recherches se sont déroulées au sud de la Baie de Somme entre Ault-Onival et la pointe du Hourdel. Chaque suivi a rassemblé entre 7 et 15 participants pour 15,9 kilomètres de côtes à parcourir.

Le nombre total de cadavres durant les suivis s'élève à 297 pour 25 espèces, concernant principalement le Goéland argenté (21% des découvertes), mais aussi la Mouette tridactyle, le Goéland cendré, le Fou de bassan, le Guillemot de Troïl, le Goéland marin et le Pingouin torda.

Peu d'éléments pouvant être à l'origine de la mortalité de certains individus ont été relevés. Les captures accidentelles de pêche en mer pourraient être à l'origine de la mort de 2 Guillemots de troïl et d'1 Pingouin torda et l'activité de chasse semble être à l'origine de la mort d'un Grèbe huppé.

Concernant l'indicateur Oiled-Guillemots-EcoQO, 13 cadavres ont été collectés pour autopsies, dont 8 été exploitables. Les résultats ont montré une absence de signes de mazoutage et d'hydrocarbures dans le tube digestif. Globalement les individus présentaient un état physiologique très dégradé, avec un épuisement de leurs réserves, dont l'origine n'a pas été clairement identifiée.

Les autopsies réalisées sur un Guillemot n'ont pas mis en évidence de traces d'hydrocarbures. Le niveau « < 10 % » fixé par l'Europe est atteint sur le littoral picard en 2019.

Concernant l'indicateur **Fulmar-Litter-EcoQO**, seuls 2 individus ont été prélevés pour autopsie. L'origine de la mort de ces 2 individus n'a pas été identifiée.

L'analyse des contenus stomacaux des 2 individus a révélé la présence de matière plastique (billes, larmes de sirènes…). L'absence d'échantillon suffisant n'a pas permis de calculer l'indice Fulmar-Litter-EcoQO. On notera cependant une contamination aux matières plastiques.

L'opération de la saison suivante a démarré en décembre 2019.

Enquête oiseaux échoués

Elle a été réalisée le 23 février. 27 participants, ont parcouru 37,3 kilomètres de côte. **Sont relevés 66 cadavres de 15 espèces,** principalement des goélands non déterminés. Plusieurs individus ont été recensés pour la Mouette tridactyle, les Goélands argenté, brun, et marin, le Guillemot de Troïl, le Fulmar boréal, le Pingouin torda, l'Huîtrier pie et le Tadorne de belon.

Le taux de mortalité kilométrique est faible avec **1,77 oiseaux/km**, et se rapproche des résultats enregistrés depuis 2014. Comme à l'ordinaire une découverte de cadavres plus importante a été notée sur le Hâble d'Ault (65% des découvertes).

L'année 2019 se caractérise aussi par un nombre de cadavres découverts en très mauvais état, avec seulement 13 % des individus retrouvés complets et 83 % sous forme de restes. Du fait notamment de l'état des cadavres, aucune cause de mortalité n'a pu être mise en évidence sur le terrain. On note ainsi une absence d'oiseaux retrouvés mazoutés.

Recensement de la colonie de Fulmar boréal, *Fulmarus glacialis*, sur les falaises picardes

5 jours de terrain ont été réalisés. **71 SAO (ou couples)** ont été estimées en 2019 sur les falaises. Ce chiffre est en hausse. Quant à la production en jeunes, **30 sites sont avec reproduction.**

4.4 La participation aux actions conduites suite à l'appel à initiatives biodiversité de l'agence de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie

Plaquette « biodiversité dans notre quotidien »

L'objectif de cette plaquette est de faire prendre conscience de la valeur de la biodiversité et de donner des moyens concrets pour agir et la préserver. Cette plaquette est destinée avant tout aux élus du territoire picard du Bassin Artois-Picardie. Le contenu a été élaboré et rédigé en 2019.



Elle comporte différentes thématiques telles que les services rendus par la biodiversité/Faune Sauvage, les interactions entre la biodiversité et l'Homme, les actions en faveur de sa préservation, et quelques zooms sur des espèces particulièrement anthropophiles ou à fort enjeu.

L'Observatoire de la Biodiversité des Hauts de France valide le document à **la collection des cahiers du patrimoine naturel des Hauts-de-France.**

Le 18 décembre, la plaquette était finie, prête à être imprimée en 5000 exemplaires et diffusée par routage aux plus de 900 élus du territoire Picard du Bassin Artois-Picardie.

Programme de recherche des amphibiens par technique de l'ADN environnemental

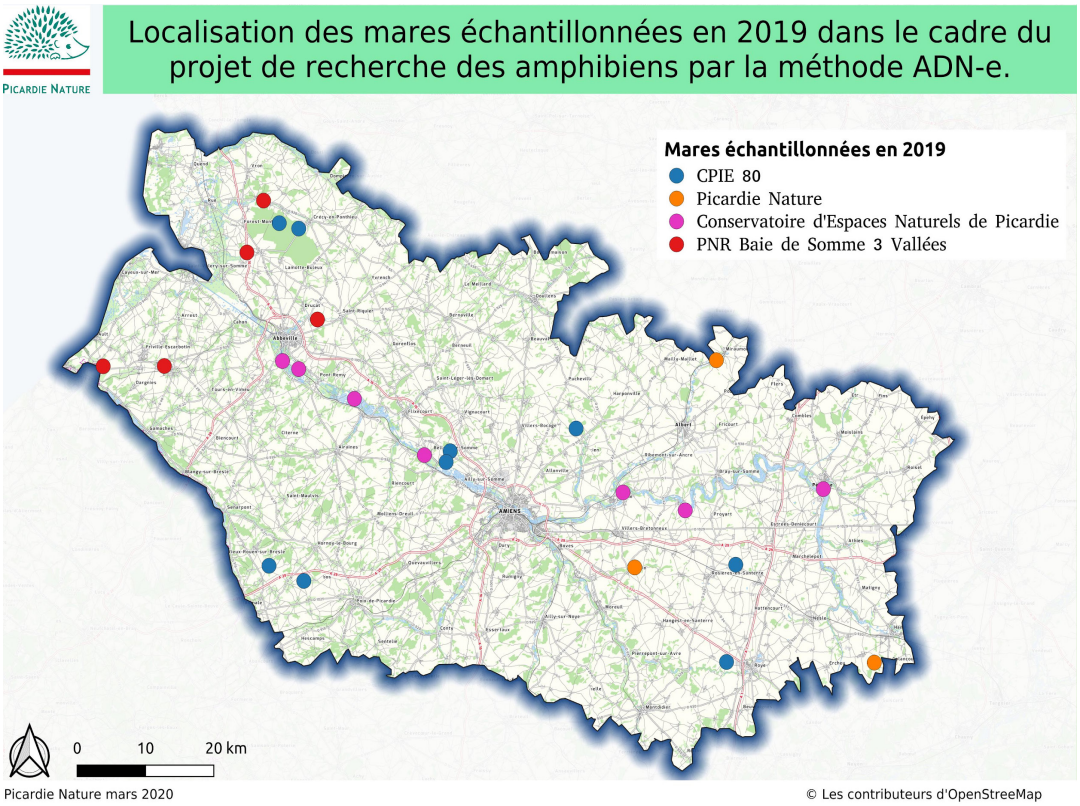
Il a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la répartition des amphibiens, notamment des espèces menacées (atlas, future liste rouge "amphibiens" Hauts-de-France) mais aussi la considération des enjeux batrachologiques pour une meilleure gestion des sites et porter-à-connaissance des zones à enjeu auprès des décideurs publics. C'est aussi l'occasion de participer à l'évaluation de l'efficacité de cette technique innovante, en la comparant à des suivis traditionnels.

L'étude est conduite en lien avec le laboratoire SPYGEN qui assure la fourniture du matériel, la formation des techniciens, l'analyse des prélèvements et la transmission des résultats.

L'échantillonnage est prévu sur une soixantaine de points d'eau, principalement des mares. Il consiste pour chaque site à réaliser 20 prélèvements d'eau, filtrés grâce à l'utilisation d'une capsule.

Une partie des échantillonnages a été pris en charge par les CPIE 80 et 02, dans le cadre du programme PopAmphibiens. D'autres partenaires ont été associés à cette première année de campagne, comme le CEN Picardie, le PNR Baie de Somme Picardie maritime, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral...

Le 2 avril, une formation animée par SPYGEN a été réalisée dans le but de se familiariser aux techniques de prélèvements sur le terrain. 5 agents de 5 structures ont été formés.



Les prélèvements ont été réalisés sur 24 sites du département de la Somme (22 communes). 4 structures ont participé à l'échantillonnage. Les échantillons ont été envoyés au laboratoire. Les résultats ont mis en évidence la détection par la méthode ADN-e de **10 espèces d'Amphibiens.**

La méthode ADN-e a permis d'améliorer les connaissances batrachologiques sur 11 communes parmi les 22 échantillonnées en lien et renforcé le maillage Atlas.

36 prélèvements sont à nouveau prévus en 2020.

Restauration des mares

De 2019 à 2021, l'association engage un projet intitulé « Réhabilitons nos mares ! ». Son objectif est de restaurer des mares avec des collectivités locales et leurs habitants. Cette opération concerne le territoire picard du Bassin Artois-Picardie.

Le projet est orienté autour de 4 axes :
- dynamisation citoyenne,
- organisation de chantiers participatifs,
- formation de bénévoles locaux au suivi écologique des mares,
- mise en place d'un suivi à long terme s'appuyant sur ces personnes pour évaluer l'impact des travaux mis en œuvre.

Deux restaurations ont été engagées en 2019, la première à Vadencourt et la seconde à Sains-en-Amiénois.

A Vadencourt, lors du chantier, la nappe phréatique a refait surface et a rempli la zone recreusée. Ce phénomène est donc venu perturber le projet initial mais a eu le mérite de la remettre en eau. La recolonisation par la végétation et la faune a été très rapide, avec notamment 7 espèces d'amphibiens recensés dans les mois suivants. Une inauguration avec animation sur les amphibiens a eu lieu le 8 juin et a rassemblé 20 participants de tous âges. Mais au cours de l'été, la mare s'est de nouveau asséchée. Un second chantier a donc eu lieu fin octobre afin de mettre en place le bâchage initialement prévu. Une vingtaine de participants ont apporté leur contribution aux travaux qui ont permis d'assurer le maintien d'une zone permanente en eau sur la mare.

À Sains-en-Amiénois, où la restauration s'intègre dans un projet plus vaste de traitement des eaux de ruissellement de la commune, un document relatif à l'état écologique initial a été transmis à la mairie. L'idée pour cette mare était de restaurer deux zones bâchées permettant de maintenir deux parties en eau permanentes au sein de cette grande mare. Le chantier a débuté le 10 octobre avec l'aide d'une dizaine de participants. Mais les conditions climatiques de cet automne, fort pluvieuses, nous ont contraint à suspendre le projet. Il sera donc terminé plus tard que prévu.

Appui aux forestiers privés dans le cadre de leurs Plans Simples de Gestion (AEAP)

Finalisation en janvier d'un livrable pour les financeurs publics et notamment pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Il s'agit d'un document de référence baptisé **"Intégrer la biodiversité dans les Plans Simples de Gestion Forestière".** Il s'agit d'un éventail de bonnes pratiques et surtout de cartes et autres listes d'espèces, permettant d'agrémenter un plan simple de gestion. Cet ouvrage est bien sûr une déclinaison du plan simple de gestion du Bois de la Belle Epine à Hébécourt (80) conduit également dans cette même fiche action.

Mise en place d'un Observatoire des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) des Hauts-de-France

Participation en lien avec le GON à la mise à jour mensuelle de la cartographie des EEE des Hauts-de-France, disponible au lien suivant : http://www.sirf.eu/cartes/eee/flash/ Cette cartographie regroupe les données disponibles dans Clicnat et SIRF pour 22 espèces reconnues réglementairement en France comme EEE.

Réalisation d'un bilan à destination du CEREMA pour faire un état des lieux des données collectées de mortalité routière en Hauts de France, en vue d'une utilisation dans le cadre d'une réunion nationale sur le sujet.

Sollicitation par la DREAL sur un arrêté préfectoral de lutte contre l'érismature rousse mis en place sur les 5 départements (ONCFS), et mise en place d'un plan d'éradication de l'espèce.

Réponses à des sollicitations de particuliers rencontrant des problèmes avec le Frelon asiatique et ayant besoin de connaître la procédure, par exemple pour la destruction d'un nid dans leur jardin.

Réalisation de **22 fiches-espèces** qui ont été mises à jour à l'échelle des Hauts-de-France (habitat, répartition, impact sur l'environnement, moyen de lutte).

Inventaire des points noirs de mortalité routière des amphibiens, sur les bassins Artois-Picardie et Seine-Normandie, financé par les deux agences de l'eau.

Comme chaque année des prospections bénévoles ont été réalisées sur les routes de Picardie, en particulier durant les mois de février et mars pour comptabiliser la mortalité routière des amphibiens et identifier certains tronçons très mortifères (points noirs). Ainsi, **218 données** d'amphibiens morts par collision avec un véhicule ont été saisies en 2019 dans le module **Faune & route** ou directement dans Clicnat, amenant à **1265 le nombre total d'observations** disponibles sur cette thématique en Picardie.

Les données cumulées ont notamment permis de mettre à jour la carte des tronçons mortifères pour les amphibiens en Picardie (déclinée aussi dans l'Oise, afin de répondre à une sollicitation du conseil départemental).

En plus des suivis de terrain, une opération de protection des amphibiens a été réalisée le samedi 16 février avec le Parc naturel régional de Picardie maritime, afin de construire un "crapaudrôme", autour de l'hippodrome d'Abbeville. L'opération a permis de sauver 679 amphibiens, grâce à l'intervention d'une vingtaine de bénévoles. Quatre espèces d'amphibiens ont bénéficié de cette protection, le Crapaud commun, la Grenouille rousse, les Tritons palmé et ponctué…

Plus spécifiquement pour l'AESN :

La poursuite du projet a permis de réaliser une soirée de prospection en mars sur le territoire du PNR **"Oise Pays de France"** et du Liancourtois. 4 observateurs ont ainsi amélioré les connaissances de mortalité des amphibiens sur ces 2 secteurs, où l'on compte dorénavant 106 données pour 1249 individus écrasés, dont une espèce classée « vulnérable » le Triton crêté.

La cartographie des tronçons avec mortalité d'amphibiens sur le PNR permet actuellement de visualiser 4 zones particulièrement mortifères dont certaines pourraient faire l'objet d'aménagements dans un futur assez proche.

Durant le dernier trimestre, une plaquette visant à présenter la problématique de la mortalité routière chez les amphibiens a été amorcée. Son objectif est notamment de sensibiliser, mais aussi de répondre aux questions du grand public confronté à cette problématique.



Sites à enjeu faune AESN

L'objectif de ce travail est de définir les sites présentant des enjeux forts pour la faune sur les milieux humides picards du bassin Seine-Normandie. Tout le périmètre faisant partie du territoire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en Picardie a été traité. Au total, **plus de 800 sites à enjeu faune** ont pu être délimités à partir des données contenues dans Clicnat. Ce sont les espèces "patrimoniales" en Picardie (déterminantes ZNIEFF, liste rouge) qui ont été analysées afin de créer les zones, soit plus de 17 000 données pour 407 espèces réparties dans 13 groupes de faune. Ces sites, créés à partir du logiciel SIG, sont également définis par le type de milieu qui le compose (boisement, coteau calcaire, bocage, étangs…) et dans la mesure du possible, ils pourront permettre de connecter d'autres sites déjà protégés (NATURA 2000, ZNIEFF…). Ce travail a donc un rôle important dans la continuité écologique.

Le travail se terminera en 2020. Un rapport rédigé analysera la priorisation des sites à enjeu faune à préserver accompagnant les cartes, avec un chapitre correspondant à une déclinaison pour le PNR Oise Pays de France et le Pays de Thiérache sera produit.

4.5 La participation à diverses réunions régionales et/ou nationales

La mission études (salariés le plus souvent, plus rarement bénévoles) a pris part à une **quarantaine de réunions,** ateliers et séminaires (fréquemment en appui aux politiques publiques) au cours desquelles elle intervient en tant qu'expert.
Ces réunions au sens large portent sur des thématiques variées ce qui constitue de mettre en avant le projet d'observatoire faune et de faire part de l'état de nos connaissances (Parc Naturel Marin, SINP, EEE, ZNIEFF, ERC, comités de coordination connaissance, comités de gestion etc.).

Enfin, ajoutons au moins **10 comités de pilotage et réunions de travail Natura 2000 auxquels ont assisté généralement des bénévoles actifs et administrateurs de l'association.**

En synthétique :

- **Production d'indicateurs faunistiques avec le GON et pour valorisation RB,**
- **création de 12 nouveaux comptes d'accès à Clicnat pour les agents instructeurs de dossiers,**
- **participation à divers comités consultatifs et comités scientifiques,**
- **avis nombreux délivrés (notamment retournements de prairies),**
- **participation de l'observatoire au plan d'action régional chiroptères 2019 – 2025,**
- **pas mal d'action en lien avec les Agences de l'eau (AEAP & AESN) au travers des appels à projets Biodiversité.**



V. Contributions de l'observatoire faune sur des projets privés ou publics-privés

5.1 Aires Marines Educatives et Aires Terrestres Educatives

Une Aire Éducative est une démarche éco-citoyenne basée sur la gestion participative d'une zone délimitée par une classe. La création d'une telle aire s'inscrit pleinement dans les dimensions pédagogiques et civiques de l'enseignement scolaire.

Pour les enfants, c'est l'occasion de mieux connaître leur territoire ainsi que les acteurs qui le font vivre tout en développant les compétences du programme scolaire. Chaque décision concernant cette zone est réfléchie et prise lors d'un "conseil des enfants". 3 maîtres mots reviennent tout au long de ce projet : **Connaître – Vivre – Transmettre.** Ce projet se déroule à travers 10 demi-journées en moyenne, réparties sur une année scolaire. De plus, il est reconductible et transmis par les enfants à leurs successeurs.

Contactée par le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale pour entrer dans la démarche des AME, Picardie Nature s'est naturellement portée volontaire pour se lancer dans l'aventure, en tant que structure référente. Un partenariat avec l'école primaire Jules Verne de Mers-les-Bains a rapidement été créé, puisque directeur et enseignants ont tout de suite eu envie de participer à la création d'une nouvelle Aire Marine Éducative sur le territoire de la commune.

A la suite de 2018, ce projet a donc continué son cours en 2019 grâce à la réalisation de 7 interventions, d'un conseil des enfants pour la mer classique et d'un conseil des enfants pour la mer élargi.

La fin de cette première année scolaire fut marquée par 3 événements :

- la journée d'échanges entre AME du 13 juin, organisée par le Parc Naturel Marin, qui a permis la rencontre de toutes les AME du département ;
- la sortie scolaire du 24 juin qui a permis aux enfants de visiter le musée aquarium d'Etaples et de participer à un atelier culinaire (espèces de poissons commerciales) ;
- la journée de fin d'année du 27 juin à l'école où le projet a été présenté à l'ensemble des par ents présents et où les enfants ont pu présenter leur exposition dédiée à l'AME.



©Sarah Monnet

Cette année de lancement de l'AME de Mers-les-Bains s'est terminée par l'obtention de la labellisation AME et l'accord de renouvellement pour l'année 2019/2020.

Lors de la seconde année scolaire, 5 interventions ont pu voir le jour et un Conseil des Enfants pour la mer ont été organisés.




© Pauline Delattre

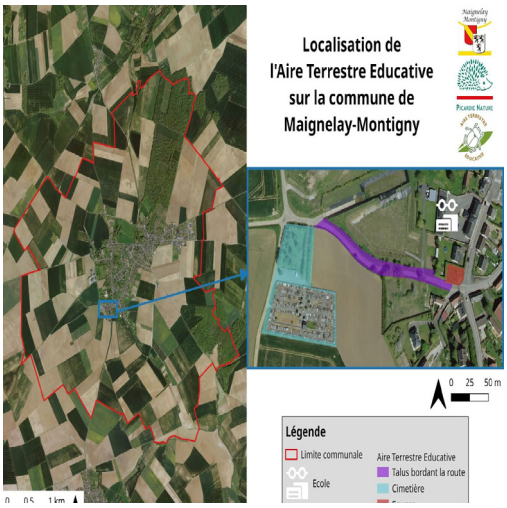
Un très bon retour d'expérience pour les élèves, les professeurs et les élus de Mers-les-Bains pour cette AME qui prend forme et permet aux plus jeunes de bien s'ouvrir les yeux sur l'environnement en général et la biodiversité en particulier. Tous, et spécialement les élèves, se sont montrés très moteurs sur ce projet et ont été à l'origine de nombreuses idées, actions et réflexions.

Aires terrestres éducatives (2019/2020) :

- **une ATE à Maignelay-Montigny (60) : classe de CE2-CM1 : 25 élèves.**

1 intervention d'une journée en décembre pour définir la zone d'Aire Éducative. Les enfants ont visité les 3 sites où ils envisageaient d'établir l'Aire Terrestre Éducative. A la fin de cette journée, un conseil des enfants a eu lieu afin d'élire le site de leur ATE.

Par la suite d'autres interventions se dérouleront dans le but de dresser un état des lieux de la zone. Au cours de l'année 2020, les enfants choisiront des thèmes à approfondir et décideront d'une action à mettre en place.



- **Une ATE au RPI du Mont Fäy : Classe de CE1-CM1-CM2 : 27 élèves.**

À Contay, la classe de CE1/CM1/CM2 du RPI du Mont Faÿ (Baizieux, Contay, Vadencourt et Warloy-Baillon) s'est engagée dans la démarche d'Aire Terrestre Éducative à la rentrée scolaire 2019/2020. La classe est composée de 27 élèves : 4 CE1, 12 CM1 et 11 CM2.

Le 8 novembre, une première réunion physique s'est déroulée avec l'enseignante afin d'échanger sur le déroulement du projet, ses orientations et définir les premières dates d'intervention.

Une première séance avec la classe s'est ensuite tenue le 21 novembre pour réfléchir avec eux au choix du site pour la mise en place de leur ATE et de se rendre sur place (découverte sensorielle, des éléments paysagers et naturels du site, des activités présentes sur et autour du site, etc.). Le site choisi par les élèves est le parc de l'école maternelle de Warloy-Baillon, où d'autres projets nature avaient déjà été menés par le passé, dont la création d'une mare pédagogique.

Une seconde séance s'est tenue le 28 novembre. Elle a permis de faire le bilan de la première visite sur le site et des éléments relevés. S'est tenue l'élection des représentants du conseil des enfants et des reporters. À l'issue d'un vote, 1 présidente, 1 trésorière, 1 secrétaire et 5 reporters ont été élus. Dans la foulée, le premier conseil des enfants s'est réuni et a permis de lancer les réflexions sur les actions à mettre en place lors des prochaines séances à venir : une étude de la flore du site !

5.2 Busards nicheurs de Villiers-Vicomte et Rouvrel

Dans le cadre de mesures d'accompagnement de sauvegarde des nichées de Busards (Compagnie Nationale du Rhône pour Villers-Vicomte, Energieteam - Ferme de l'Argilière pour Rouvrel) conduites sur plusieurs années, les salariés et bénévoles de Picardie Nature ont mis en place un suivi ainsi qu'une protection des nichées des différentes espèces de Busards. L'objectif principal du suivi est d'étudier la présence de Busards et d'obtenir des indices de reproduction. Le second objectif est la mise en place d'action de protection des nichées si cela est jugé nécessaire.

Villers-Vicomte (60) :

Des contacts ont été effectués uniquement avec des individus de Busard Saint-Martin. 4 individus ont été observés dont 2 couples. Plusieurs observations d'indices de reproduction ont été faites : passage de proie, défense de territoire, transport de nourriture... **Aucune action de protection n'a été menée**. Le nid se trouvant en boisement ne subissait aucune menace. La menace concernant celui se trouvant en culture de colza était plus tardive que la période d'envol des jeunes Busards.

Rouvrel (80) :



© Lison Gaignon

Les suivis ont été conduits durant 8 demi-journées :

le 20/05/19,
le 11/06/19,
le 20/06/19,
le 25/06/19,
le 28/06/19,
le 04/07/19,
le 06/07/19
le 08/07/19.

Les 3 espèces de Busards ont été contactées sur le parc éolien : Busard Cendré, Busard des roseaux et Busard Saint-Martin.

Les individus de Busards cendré ont été contactés au sud de la zone de prospection. Les individus étaient en chasse ce qui laisse supposer une zone de nidification à l'extérieur de la zone.
Les contacts avec les individus de Busards Saint-Martin ont été très limités. Des indices de nidification ainsi que des comportements de chasse ont été observés.

Un mâle du Busard Saint-Martin a été observé transportant de la nourriture, mais l'observation n'a pas permis de visualiser la localisation du nid, l'individu ayant continué sa trajectoire. Cet individu à basse altitude transportant une proie semble montrer que le nid est proche de la zone de contact.

Les individus de Busards des roseaux ont été observés dans la zone de prospection. Différents comportements de chasse mais aussi différents indices de nidification ont pu être notifiés. **1 couple de Busard des roseaux a été trouvé nicheur dans un champ d'escourgeon. Une surveillance et protection a été mise en place lors de la moisson et a conduit les 4 jeunes à l'envol.**

5.3 Carrière de Crépy en Valois : Programme roselière

L'année 2019 est la première année de suivi pour ce projet concernant la carrière de Crépy-en-Valois gérée par SIBELCO en partenariat avec le programme mené par l'association ROSELIERE.

L'étude suit 5 secteurs aux habitats différents (friche, pelouse, boisement) au sein de la carrière afin de voir les espèces présentes et les évolutions au fil des années, aussi bien au niveau faunistique que floristique. Sur chacun des secteurs, un protocole est mené pour les différents groupes :

- Flore : analyse de la végétation sur placette végétale 1m²,
- Reptiles : pose de plaques à Reptiles et relevé à chaque passage sur le site,
- Orthoptères : point d'écoute diurne et enregistrement nocturne ainsi qu'un transect de 100 m,
- Rhopalocères : suivi sur un transect de 100 m,
- Oiseaux : point d'écoute pour les oiseaux nicheurs diurnes et nocturnes,
- Chiroptères : enregistrement des ultrasons et écoute via un détecteur.

Au total, 7 passages ont été faits en 2019 de mars à septembre.

Les données ont ensuite été saisies dans la base de données Cettia et analysées par l'association ROSELIERE à compter de la fin de l'année.

5.4 Pré-atlas de biodiversité de la CCPV

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes de la Picardie Verte a sollicité Picardie Nature pour la réalisation d'un "pré-Atlas de la Biodiversité communale". Ce travail consiste à analyser les données bibliographiques faune / flore des 88 communes du territoire contenues dans la base de données clicnat mais également issues d'autres structures (Fédération de chasse de l'Oise, Fédération de pêche départementale, développeurs éoliens, etc.) afin de cartographier les enjeux biodiversité du territoire et les intégrer dans l'aménagement du territoire.

La réunion de lancement a eu lieu à Formerie (60) le 21 octobre.

15 900 données concernant 820 espèces sont connues dans clicnat sur le territoire mais **64 communes sont mal connues** avec moins de 100 espèces renseignées dans clicnat. Le territoire semble pourtant riche, notamment en raison d'une grande variété d'habitats de qualité comme l'attestent les nombreux sites naturels connus.

Afin de compléter le volume de données, les structures locales seront sollicitées afin d'intégrer les données des études d'impacts (réalisées pour les projets de parcs éoliens notamment).
Le travail sera poursuivi début 2020 avec notamment l'intégration de nouvelles données permettant la réalisation de cartes plus complètes, le tout devant être conclu par une réunion partenariale.

5.5 Suivi ornithologique dans le cadre des ENI (effets non intentionnels) en contexte agricole.

61 devis destinés aux bureaux d'études et autres structures tierces ont été réalisés en 2019 dont 57 concernent des expertises au bureau. Parmi ces 57 propositions, 47 portent sur des appuis à des bureaux d'études et développeurs éoliens. 41 devis portant sur des synthèses chiroptérologiques et/ou fournitures de données sont acceptés en date du 31/12/2019. 38 travaux ont été rendus en date du 31/12/19 (incluant un dont le devis datait de 2018).

2 rendus concernent une synthèse rédigée de données chiroptères, **2 rendus sont "oiseaux"** seulement, **32** concernent la fourniture de données cartographiques (faune) associée à une synthèse chiroptères en amont de projets éoliens. **2 fournitures** comprennent des expertises rédigées et des données cartographiques pour d'autres types de projets (ex : RTE & Rockwool en lien avec un raccordement électrique).

5.6 Sollicitations des bureaux d'études

Cette seconde année d'un programme d'action pour l'association vise la collecte de données de référence sur les effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement. Son objectif est de détecter et documenter tout changement au niveau de la flore et de la faune. Concernant l'avifaune nicheuse, le protocole consiste à réaliser des transects, lors de 2 passages par an.

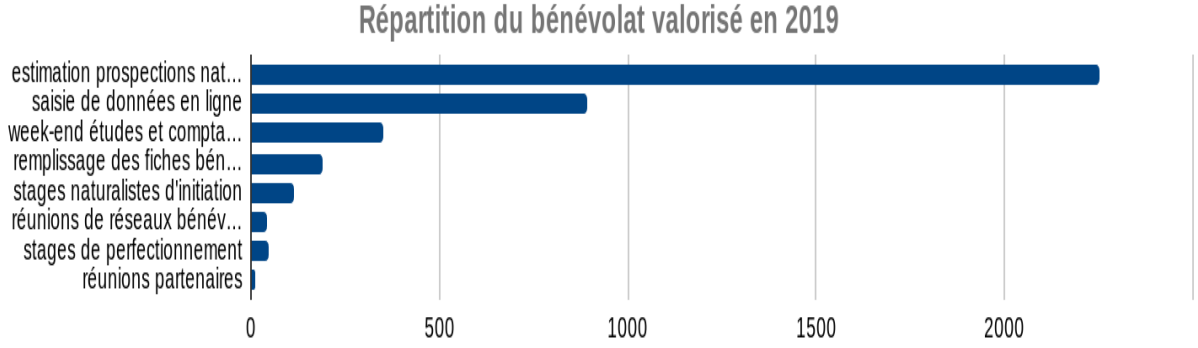
Un total de **11 transects a été réalisé par 3 salariés et 5 bénévoles** (Vimeu, Santerre, Vermandois, Beauvaisis…) et les résultats ont été envoyés à la FREDON et à la Chambre d'Agriculture. Un nouveau bénévole a rejoint ce suivi et 2 nouveaux transects ont été réalisés dans l'Oise.

Autres

- Finalisation du rapport CDC Biodiversité projet K17 (bandes de servitudes GRTgaz, 60),
- Finalisation de la notice de gestion de l'Aire de Chevrières (60) SANEF,
- Réponses à des appels à projets assez nombreux durant l'année,
- Appel d'offre Trame Noire d'Amiens Métropole : dépôt d'une réponse avec Biotope, DarkSkyLab, CEREMA, le 25 septembre 2019.Réponse positive obtenue en toute fin d'année 2019,
- Appels d'offre chiroptères : ZSC Marais Arrière-Littoraux & Marais d'Isle de Saint-Quentin (02),
- Sollicitation de la CEMEX (UP Béton à Itancourt, 02) avec production d'un devis,
- Plusieurs propositions de suivis post-aménagement pour des développeurs éoliens.

VI. Bénévolat valorisé 2019

L'action des bénévoles représente de l'ordre de **3900 journées hommes** soit 475 800 € (si nous considérons l'application d'un barème à 122 €/jour). En tenant compte des kilomètres réalisés (valorisés de l'ordre de 26332 € en appliquant le barème 0.321 €/km), le bénévolat valorisé s'élève finalement à **502 132 €.**



Conclusion, perspectives 2020

En conclusion, 2019 est une année significative dans le projet d'observatoire de la faune sauvage régionale. Nous retiendrons surtout les principaux faits marquants suivants :

- **le développement de Clicnat qui s'accélère avec l'arrivée de 2 nouveaux salariés permanents,** désormais intégré dans le projet national Géonature et dont le site public est officialisé en octobre ;

- **le succès des sessions d'initiation naturaliste, du week-end d'inventaire en Haute vallée de l'Authie et de la conférence faune sauvag**e co-organisée avec le GON à Bapaume ;

- **l'essor de partenariats régionaux nouveaux et concrets :** pré-Atlas de la Biodiversité Communale de la Communauté de Communes Picardie Verte, mesure d'accompagnement "busard" pour 2 développeurs éoliens, premier suivi du programme Roselière dans une carrière dans l'Oise ;

- la mise en place de projets transversaux et de territoires comprenant un volet étude-inventaire, mais aussi un axe protection et sensibilisation : **Restauration de mares dans les villages ruraux, Aires marines et terrestres éducatives, plan d'action agriculture et biodiversité** en sont quelques exemples ;

- **une étude conduite sur les chiroptères et les haies dans le Vimeu et une autre sur les arbres à cavités et les oiseaux/mammifères** (réalisées notamment en réponse à l'appel du projet connaissance Conseil Régional) permettent de tirer des enseignements intéressants quant au lien entre habitat naturel et richesse de la biodiversité ;

- le **partenariat poursuivi avec le GON et la CMNF** dans le cadre de l'échelle Hauts-de-France et notamment sur les Espèces Exotiques, les punaises, les syrphes et comme meilleur exemple l'Atlas des Mammifères ;

- la seconde saison d'un **programme ZNIEFF** conséquent à l'échelle de la Picardie, avec notamment des prospections significatives de Picardie Nature ;

- **l'appui aux politiques publiques renforcé** : Plan national d'action Chiroptères, rencontres ERc, Séminaire Ramsar par exemple ;

- la poursuite de la diffusion des **listes rouges 2016** et la production d'une nouvelle **plaquette sur la biodiversité dans notre quotidien** ainsi que **d'un poster sur biodiversité et gestion forestière (inauguré lors du séminaire ERC).**

Pour ce qui est des perspectives 2020, il nous paraît important de mieux faire connaître la portée de notre travail et de **relancer une réflexion autour de la place des contributeurs naturalistes** (enquêtes participatives, publications naturalistes nouvelles, conférences…).

Il faut aussi amplifier les productions et **analyses à partir de la base de données** (finalisation du référentiel faunistique, premières listes rouges d'espèces menacées à l'échelle des Hauts de France, publication de la carte des sites à enjeu faune AESN, priorisation des ENS de l'Oise etc.). Enfin, 2020 marquera la **10ème année du projet d'observatoire de la faune,** l'occasion de fêter cet anniversaire, probablement lors de la prochaine conférence régionale faune sauvage en fin d'année.

Remerciements

Remercions pour terminer les contributeurs à Clicnat et en premier lieu les bénévoles des réseaux naturalistes qui ne comptent pas leurs heures de terrain…

Etude et Protection des Mammifères marins

I. En synthèse : les chiffres clefs de l'année 2019

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme créée en 1994.
Un partenariat a d'ailleurs été créé entre nos deux structures : la RNN Baie de Somme (gérée par le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard) et Picardie Nature.

Réserve Naturelle
BAIE DE SOMME

Les actions bénéficient du soutien financier de la DREAL Hauts-de-France, de l'Agence Française pour la Biodiversité, du moteur de recherche Lilo et de la prime « J'agis pour la nature » et de l'investissement de nombreux bénévoles.

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres de séances de comptages réalisées :
- 50 séances, dont 37 lors de la « surveillance estivale ».

Effectifs maxima de phoques observés à marée basse :
- 575 Phoques veaux-marins et 223 Phoques gris (le 09/07/19).

Reproduction des Phoques veaux-marins :
- 142 naissances, avec 82,4 % de jeunes sevrés naturellement.

Reproduction des Phoques gris :
- deux naissances durant l'hiver 2018/2019. Une première en baie de Somme ! L'une en décembre et l'autre en janvier.

Interventions sur le domaine public maritime pour protéger les reposoirs de marée basse ou les jeunes phoques posés en haut de plage :
- 281 interventions réalisées, principalement auprès des promeneurs, des kayakistes et des pratiquants de pirogues.

Mises à l'eau des groupes de phoques, relevées durant la période de repos pendant la marée basse :
- 195 mises à l'eau relevées (dont 179 en période estivale), provoquées principalement par des promeneurs, des kayakistes et des pratiquants de pirogues.

Interventions sur les mammifères marins signalés échoués sur le secteur Le Touquet (62) – Le Tréport (76) :
- 93 signalements reçus concernant principalement 3 espèces : le Phoque veau-marin (n=58), le Phoque gris (n=10) et le Marsouin commun (n=11) ;
- dont 11 Phoques veaux-marins échoués vivants qui ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA).

Mise en place de 241 animations gratuites : 45 sorties depuis Le Hourdel, 214 points d'observation des phoques au Hourdel, 2 conférences sur les mammifères marins. **En plus des personnes sensibilisées** via les interventions et les animations, certaines personnes sont sensibilisées sur le terrain. Les équipes sont repérables grâce au gilet bleu et à la présence d'une longue-vue. Le public vient alors volontairement à leur rencontre pour se renseigner sur la baie, sur la présence des phoques, sur nos actions… **Toutes ces actions ont permis de sensibiliser plus de 31 300 personnes.**

Pour la réalisation de ces actions, nous avons cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles réguliers et estivaux. **Ils se sont investis à hauteur de 607 journées hommes. Un grand merci à eux, sans qui ces actions ne pourraient perdurer !**

II. Investissement bénévole

2.1. Les bénévoles réguliers

Fin 2016, suite à une réduction budgétaire, l'avenir du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme fut incertain. **C'est grâce à une réelle volonté de continuer ces actions et grâce à un investissement bénévole important qu'il a pu survivre en 2017.**

Pour perdurer, le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme a donc été réorganisé depuis 2017. Le poste de chargée de mission a été remplacé par un poste de chargée d'études. Les missions de la salariée sont également recentrées sur le volet "Etudes" du programme.

Les autres volets d'actions ont ainsi été confiés à des coordinateurs bénévoles volontaires. Ils sont au nombre de 4 en 2019 et s'occupent chacun de l'un des volets suivant :

- Suivi et étude sur le terrain des populations des deux espèces de phoques, Coordinateur : Simon THIERY ;
- Gestion des mammifères marins échoués vivants et morts, en lien avec le Réseau National Echouage,Coordinateur : François MERANGER ;
- Mise en place des animations sur le programme d'études de la protection des phoques, Coordinatrice : Corinne VARIN ;
- Mise en place de la surveillance estivale et hivernale, et organisation d'autres opérations de terrain, Coordinatrice : Christine MARTIN.

Nous tenons à les féliciter pour leur engagement, tout comme l'ensemble des bénévoles, pour leur très grand investissement au sein du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme !

Une grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs des habitants locaux, désirant protéger leur patrimoine naturel, et tout particulièrement ces espèces emblématiques de la baie de Somme. En 2019, 50 bénévoles se sont ainsi investis :

ALEXANDRE Martine, AUBRY Alain, AUBRY Isaline, BASSOT Fabienne, BEAURAIN Bernadette, BERLIOZ Sandrine, BORDIER Laëtitia, CAUDRON Claude, CAUDRON Danielle, DAUTRICOURT Gabriel, DEBRAY Annick, DELCOURT Françoise, DELCOURT Régis, DEMETEZ Liliane, FEUNTEUN Aurore, FLEURY Marie-Claude, FREMAU Marie-Hélène, FREMAU Jean-Louis, GIRARDOT Hervé, GREVOT Alain, GROSSIER Danielle, HERBETTE Jacques, HERNANDEZ Olivier, KOZOULIA Alice, LEJEUNE Viviane, LEMAIRE Daniel, LEVIEZ Frédéric, LIENARD Frédéric, MAIRESSE Anne-Marie, MALLET Benoît, MARTIN Christine, MARZI Maxime, MERANGER François, MESTRE Julie, MONNET Sarah, MULET Charlotte, NICOLAI Chantal, OBERTI Camille, POIRET Nelly, QUENOT Clémence, RENAUDIN Laurence, RINGENBACH Ariane, TERRASSE Gilbert, THIERRY Caroline, THIERRY Florence, THIERY Patrick, THIERY Philippe, THIERY Simon et VARIN Corinne.

Hommage à Sandrine Berlioz
C'est avec stupeur et beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Sandrine Berlioz le samedi 11 janvier 2020. Depuis plusieurs années, elle s'investissait dans ce programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Sandrine, ta cordialité et ta bonne humeur nous manqueront.



2.2 Bilan horaires

En 2019, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 233 journées. hommes, soit 1633 heures passées sur le terrain.

III. Etude des phoques en baie de Somme

3.1 Suivis des deux espèces de phoques présentes en baie de Somme

Effectifs

Les 50 séances de terrain (terrestres, maritimes et aériennes) ont permis de déterminer les effectifs de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2019.

Les effectifs maxima annuels ont été observés en été, avec **575 Phoques veaux-marins et 223 Phoques gris** au maximum le 09/07/19. En 2018, pour mémoire, il y avait un maximum de 621 Phoques veaux-marins et de 269 Phoques gris. Les effectifs sont en baisse pour la deuxième année consécutive (figure 1), mais aucune conclusion ne peut être avancée à l'heure actuelle.

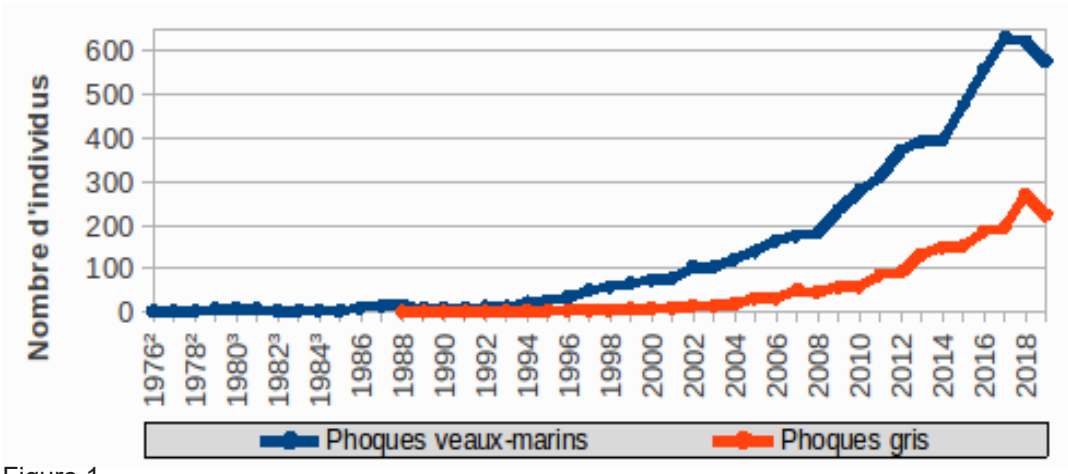


Figure 1

Nombre de naissances

Au total, **142 jeunes Phoques veaux-marins ont vu le jour cet été (139 en 2018).** En dehos de la découverte de deux prématurés morts retrouvés le 09/04 et le 06/06, les premières naissances ont été rencensées à partir du 12/06 pour. Comme chaque année la période la plus chargée pour les naissance est la première quinzaine de juillet (figure 2).



Figure : 2 : Exemples de couples mères-petits observés au cours de l'été 2019 sur le reposoirs « R5 » (photo de Benoît Mallet, prise le 06/07/2019).

Concernant le Phoque gris, **2 blanchons ont été découverts durant l'hiver 2018/2019**. C'est la première fois que 2 naissances sont recensées et suivies jusqu'au sevrage durant la même saison. Il s'agit de deux mâles nés le 28/12/2018 et le 18/01/2019. Vanesse, femelle connue comme mettant bas en baie de Somme depuis 2014, a été la deuxième à mettre bas. Pour la première, il s'agit de Fauvette, identifiée par l'association ADN, et sûrement une primipare.



Figure 3 : Fauvette et son blanchon le 08/01/2019 (photo de Laurence Renaudin)

3.2 Echouages Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouages (RNE), coordonné par l'observatoire PELAGIS. Toute intervention sur un Mammifère marin, espèce protégée, nécessite la détention d'une « carte verte », autorisation ministérielle délivrée conjointement par Pelagis et le Ministre de l'environnement. En 2019, 5 membres de l'association la possèdent, et 3 personnes ont passé la formation pour l'obtenir, ou pour se former sur les nouveaux protocoles.

Les animaux signalés échoués

En 2019, 93 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (contre 73 en 2018). Ils portent essentiellement sur des phoques avec 58 Phoques veaux-marins, 10 Phoques gris et 12 Phocidés non identifiés. Notons également 11 échouages de Marsouins communs, 1 échouage de Grand dauphin et 1 signalement de cétacé non identifié.

Les échouages ont lieu tout au long de l'année (figure 4). Cependant, **le pic des échouages se situe au cours des mois de juin et de juillet**, correspondant à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 58 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés, avec 24 vivants et 12 morts.

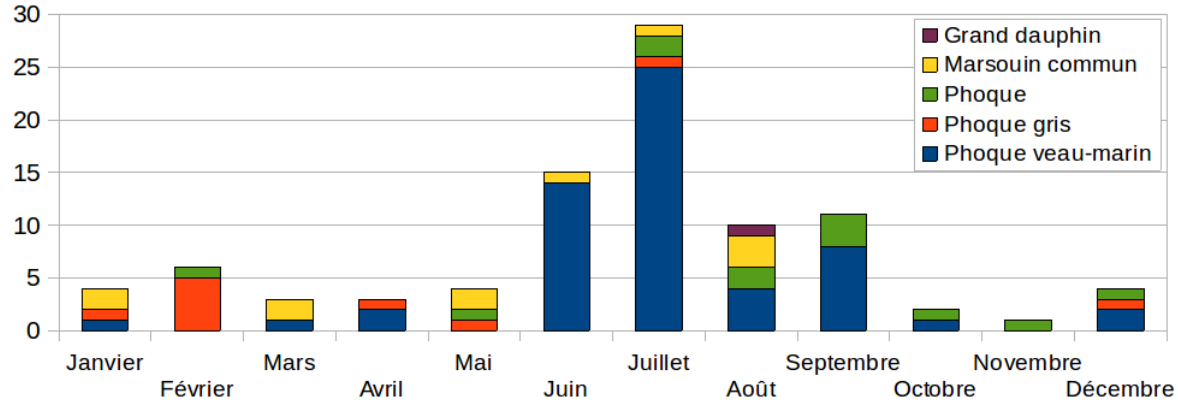


Figure 4 : répartition mensuelle des échouages au cours de l'année 2019

Les animaux échoués morts

Les individus signalés en plus grand nombre appartiennent à l'espèce du Phoque veau-marin avec 27 individus. Pour les Cétacés, 11 marsouins communs *(Phocoena phocoena)*, 1 Grand dauphin (Tursiops truncatus) et 1 cétacé non identifiés ont été signalés morts.

Les animaux échoués vivants

Seuls des pinnipèdes ont été retrouvés vivants sur le littoral (n=42). Il s'agissait essentiellement de Phoques veaux-marins, notamment des jeunes non émancipés, avec 24 individus signalés échoués.
Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. Ainsi, sur les 42 phoques vivants signalés comme échoués, 18 étaient dans cette situation, soit 43 %.
De même, sur les 24 jeunes signalés, **11 ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état** faite sur le terrain par un bénévole membre du Réseau National Echouage. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser le grand public.
Parmi les 13 individus restants, différents cas de figure se sont présentés :

- 2 jeunes retrouvés vivants sont morts très rapidement après leur découverte ou en cours de transferts vers un centre de soins ;
- **11 jeunes ont été transportés vers un centre de soins** : 6 à la LPA de Calais (Londres avec la bague n°797, Athènes n°799, Helsinki n°800, Sofia n°481, Prague n°482 et Varsovie n°483) et 5 au CHENE (Lisbonne n°799, Berlin, Oslo, Rome et Madrid; tous les numéros de bague ne nous ont pas été communiqués à la date de rédaction de ce bilan).

3.3 Participer à l'amélioration des connaissances sur les phoques

Ce programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme **est réalisé en coopération et en liens avec de nombreux organismes :** La Rochelle Université, Association Découverte Nature (ADN), Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF), Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, Parc Naturel Marin Estuaires Picards et Mer d'Opale, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)... Il mobilise des membres du réseau phoques de Picardie Nature, en lien avec des structures nationales telles que le Réseau National Echouage et le Réseau Phoques National. Picardie Nature est donc régulièrement conviée à participer à des réunions ou des séminaires organisés par ses partenaires.

Certaines études ont plus particulièrement marquée l'année 2019.

Etudes par suivis télémétriques

Dans la continuité de l'étude Eco-phoques et dans le cadre du programme de suivi pour la DCSMM (Directive Cadre Stratégie Milieu marin), un projet de suivi télémétrique de phoques a été mis en œuvre en 2019. Il a été réalisé par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC - UMR CNRS / Université de la Rochelle) avec les équipes du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, en coordination et avec l'appui important de Picardie Nature, et avec l'Association Découverte Nature, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, et l'ONCFS.

Cette opération a pour objectif d'équiper les mammifères de balises Fastloc GPS/GSM afin de suivre leurs déplacements pendant une durée prévisionnelle de plusieurs mois. Les données récoltées permettront :

- de décrire les mouvements individuels des phoques à partir de leurs reposoirs terrestres en Baie de Somme ;
- de décrire les rythmes d'activité des phoques (repos à terre, plongées, etc.) ;
- d'identifier et caractériser les zones probables de chasse des mammifères.

La première phase de l'opération a pu se déroulé du 23 au 25 mai. Elle a permis d'équiper 14 phoques : 10 phoques gris et 4 phoques veaux-marins. **La deuxième phase** a permis de poser 13 balises sur 11 phoques veaux-marins (figure 5) et 2 phoques gris **du 5 au 7 octobre.**

Lors de ces deux sessions, l'association et les bénévoles du réseau ont pu partager leur connaissance du site et du comportement des animaux afin de mener à bien cette mission dans un temps record. Chacun a ainsi pu contribuer au bon déroulé de l'opération : du repérage maritime en amont, aux captures à proprement parler, en passant par le pilotage des embarcations et de l'aide technique lors des manipulations.



Figure 5 : Exemple d'un individu balisé lors de la deuxième phase : un phoque veau-marin équipé le 05/10/2019 (photo de Julie Mestre).

En plus d'être une première, cette double naissance a soulevé des interrogations quant au lien possible entre les deux femelles. Pour tenter d'y répondre, **une étude génétique est en réflexion** avec le laboratoire BioGeMME (Biologie et Génétique des mammifères marins de l'UFR Sciences et Techniques de Brest.

Cependant, une analyse génétique reste un procédé long, coûteux et diffcilement réplicable. Une dérogation pour la capture a été obtenue pour 3 ans. Ce marquage pérenne permettra ainsi d'identifier l'animal sur le long terme. Un premier blanchon a été bagué le 01/02/2020.

IV. Protection des phoques en baie de Somme

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les Mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat. Le risque de dérangement est donc bien présent.

4.1 Interventions en cas de dérangements

Sur 192 séances de terrain réalisées en 2019, **236 perturbations ont été dénombrées.** Parmi elles, 195 ont conduits à une mise à l'eau. **Ce qui représente une forte hausse par rapport à l'an dernier** (respectivement 142 et 124 en 2018). De plus, l'augmentation du nombre de dérangements et de mises à l'eau se voit uniquement pendant la surveillance estivale. Spécialement au cours des mois de juin et juillet, alors qu'il s'agit de la période critique des mises bas des phoques veaux-marins.

En ce qui concerne les activités génératrices de dérangements, et de mises à l'eau, elles sont surtout d'origine maritime et terrestre (tableau 1). Du côté maritime, il s'agit essentiellement des kayaks (n= 59), que ce soit des individuels ou des sorties guidées, et des pirogues transportant chacune 14 à 16 personnes (n=31). Ces embarcations, en nombre particulièrement élevé au cours de l'été 2019, ont provoqué au total 90 dérangements, **avec un effet cumulatif très impactant sur les couples mère-petit.**

Pour les activités terrestres, il s'agit principalement des promeneurs, avec 67 mises à l'eau provoquées.

Les bénévoles ont du intervenir pour réaliser plusieurs périmètres de protection par jour. Ils ont également pu constaté que les jeunes étaient plus petits et maigres que la normale.

Après plusieurs interventions orales infructueuses auprès des pilotes, un courrier d'alerte a été adressé le 10/07/2019 aux 4 structures commerciales concernées, ainsi qu'aux institutionnels et partenaires concernés pour les informer de cette situation inquiétante.

		Sur toute l'année				Uniquement durant la Surveillance Estivale			
ORIGINES		Mises à l'eau		Interventions		Mises à l'eau		Interventions	
AIR	Avion militaire	1	6	0	2	1	6	0	2
	Avion tourisme	1		0		1		0	
	Hélicoptère tourisme	2		0		2		0	
	Autre activité aérienne	2		2		2		2	
MER	Bateau administration	2	118	0	31	2	107	0	31
	Bateau de pêche	3		0		2		0	
	Bateau de plaisance	5		2		5		2	
	Equipe de prospection maritime	3		0		2		0	
	Kayak	59		15		52		15	
	Paddle	6		1		6		1	
	Kite-surf	7		3		7		3	
	Nageur	2		2		2		2	
	Pirogue	31		8		29		8	
TERRE	Cavalier	2	71	0	62	2	66	0	62
	Chasseur	2		0		2		0	
	Promeneur	67		61		62		61	
		195	195	95	95	179	179	95	95

En 2019, les activités touristiques potentiellement génératrices de dérangements des phoques ont contraint les bénévoles à intervenir 95 fois. Les contacts avec les personnes dans l'estuaire permettent de les sensibiliser sur la biologie du phoque et sur le risque que peut provoquer un dérangement, notamment des couples mère-petit.
Du fait de leur accessibilité plus facile, ce sont surtout les promeneurs (n=62) et les kayakistes (n=15) qui ont été sensibilisés..

4.2 Surveillance estivale

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. Les risques de dérangement peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces Mammifères marins. La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru.

Ainsi, une "surveillance estivale" est mise en place chaque année depuis 1990. **En 2019, année de sa 30e édition**, elle s'est déroulée du samedi 8 juin au samedi 24 août 2019. **37 bénévoles estivaux, présents au minimum 15 jours consécutifs**, se sont relayés sur le terrain durant tout l'été. Ils ont été aidés par **9 bénévoles réguliers**, ainsi que d'un volontaire en service civique et d'une stagiaire.
Cette année, l'opération a pu être coordonnée par 3 coordinateurs salariés. Ils ont ainsi pu prêter main forte aux **3 coordinateurs bénévoles** de l'opération.

Cette « surveillance estivale » est un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Elle permet ainsi la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon accrue. Par leur présence quotidienne sur le terrain, l'ensemble des personnes mobilisées vont ainsi permettre de réaliser les 3 volets du programme :

- le volet étude, avec le suivi de la population et des naissances ;
- le volet protection, afin d'empêcher le maximum de dérangement sur les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue) ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

<u>Focus sur le volet protection :</u>
Ce volet est l'objectif même de la « surveillance estivale ». En effet, il va permettre de garantir une zone de tranquillité. Cette tranquillité relative permettra ainsi le bon déroulement du cycle biologique des deux espèces, et surtout de la reproduction du Phoque veau-marin.



Figure 6 : Un bon moyen de reconnaissance des bénévoles sur le terrain durant la surveillance estivale : les gilets bleus (photo Lison Gaignon).

Rien qu'au cours de l'été 2019, **63 dérangements ont pu être évités grâce à l'intervention préventive des bénévoles.**

Lorsque le nombre de bénévoles le permet, une équipe de terrain peut également être détachée et se placer de part et d'autres d'un **reposoir sensible**. Ce fut le cas à 20 reprises en 2019. Un deuxième cas de figure nécessite le déploiement d'une équipe de protection : **il s'agit de la découverte d'un jeune phoque veau-marin seul sur la plage.** La mise en place d'une zone de tranquillité offre ainsi la possibilité à sa mère de revenir le chercher et de le nourrir. Dans le même temps, les bénévoles préviennent un bénévole titulaire de la « carte verte », pour qu'il vérifie son état de santé et décide de la conduite à tenir, suivant son état de santé et la situation environnante.
Ce cas de figure s'est présenté 26 fois au cours de l'été (contre 18 en 2018). Il s'est surtout produit sur la période comprise entre fin-juin et mi-juillet, durant le pic des naissances.

Dans le cas d'un jeune posé sur la plage, simplement au repos, c'est le comportement des personnes présentes sur place qui détermine ses chances de survie. Cependant, cet été encore, des comportements inadaptés vis-à-vis de la biologie de l'espèce ont mené à la prise en charge d'animaux, qui ne le nécessitaient pas a priori. Des dérangements significatifs à répétition, de nombreux attroupements autour des individus, et des attaques de chien, ont ainsi été régulièrement observés.

4.3 Surveillance hivernale

La période hivernale correspond, elle, à la période de reproduction du Phoque gris. Les naissances en baie de Somme sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit.

Or, bien que la période soit moins attractive touristiquement du fait des conditions météorologiques, les plages restent tout de même fréquentées. La protection du couple mère-petit apparaît donc nécessaire. En pratique, les bénévoles se relayent à proximité pour assurer une zone de tranquillité et pour assurer le retour de la mère venant l'allaiter. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les utilisateurs de la plage au sujet de la période sensible qu'est l'allaitement et le sevrage pour cette espèce. En plus de cette sensibilisation, les bénévoles peuvent étudier les comportements observés du jeune, de la mère et des interactions entre les deux et avec les autres individus.

Durant la saison 2018/2019, le suivi hivernal fut d'autant plus important que deux blanchons ont pu être suivis. **Le premier fut signalé le 28 décembre 2018** comme étant blessé. Les traces de sang était en réalité les restes de son placenta. Il venait donc tout juste de naître. Dès le lendemain, une équipe de prospection a commencé le suivi et assuré une zone de tranquillité. Cette action fut nécessaire car la femelle avait mis bas sur la plage de Quend, plage fréquentée par de nombreux promeneurs, joggeurs et le club de chars à voile de Quend-Plage, avec lequel une concertation est mise en place depuis 2 ans.

Un comportement peu observé a également pu être relevé. Effectivement, au bout de 3 jours seulement, la mère, **Fauvette**, emmena son jeune à l'eau malgré son jeune âge et son lanugo (premier pelage provisoire). Certains jours, il y passa de 2 à 4 jours.

Le jeune mâle va très vite grossir et sera laissé par sa mère au bout de 15 jours, une fois sevré. Les équipes de protection, présentes quotidiennement, pourront encore le suivre 6 jours de plus avant de le perdre de vue le 19 janvier 2019.

C'est en cherchant à revoir ce premier blanchon, que les équipes ont trouvés **le deuxième de la saison le 18/01/2019,** au coeur de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. Il s'agissait également d'un mâle, né de Vanesse, âgé déjà de quelques jours.

Ce couple mère-blanchon a eu la chance de ne pas être dérangé sur ce secteur reculé. Le suivi en a donc été facilité. A la fin du mois de janvier, les premiers signes d'un sevrage proche ont fait leur apparition : apparition des dents et début de mue. Malgré ces signes, **Vanesse** est encore restée quelques jours supplémentaires puis l'a laissé. Le suivi s'est achévé le 1er février 2019, dernier jour où le jeune a été trouvé.

Le 3 février, un jeune Phoque gris nous a été signalé par le Réseau National Echouage au niveau du blockhaus du Hourdel. Il s'agissait d'un blanchon en pleine mue. Arrivés sur place, les bénévoles ne l'ont pas retrouvé. Il était sans doute reparti à l'eau à marée haute. Nous ne saurons donc pas s'il s'agissait de celui de Fauvette ou de Vanesse. De même, un jeune individu fraîchement mué fut retrouvé le 15/02/2019 sur la plage de Merlimont.

En terme d'organisation, la surveillance hivernale débute dès le signalement ou la découverte d'un blanchon et se termine lorsqu'il n'est plus observé. Les bénévoles se relaient ainsi quotidiennement, faisant abstraction de la météo et des fêtes de fin d'année. Les sessions de terrain sont également longues, du fait du temps de trajet conséquent pour arriver au site de suivi.



Figure 7 : Suivi hivernal du 14/01/2019 permettant le suivi du couple mère-blanchon (photo Charlotte Mulet).

Ainsi, la surveillance hivernale durant la saison 2018/2019 représente 545 heures d'investissement bénévole, soit 78 journées.hommes.

V. Sensibilisation et information par les bénévoles

5.1 Auprès du grand public

En 2019, 241 actions de sensibilisation ont été réalisées : points d'observation (n=214), sorties guidées (n=45), expositions et conférences. **Elles ont permis de sensibiliser près de 31300 personnes,** dont 24500 rien que durant les mois estivaux.



Les points d'observation sont proposés gratuitement au public et permettent la mise à disposition de longues-vues. Les personnes s'y rendant peuvent ainsi observer les phoques sans les déranger et s'informer auprès des bénévoles sur place.

Concernant les sorties, elles peuvent être programmés à l'avance et affichées au calendrier, ou bien réservées par des groupes de nature diverse. Depuis plusieurs années, **des sorties guidées sont également programmées dans le cadre du Festival de l'Oiseau**. En 2019, elles étaient au nombre de 9.
Ces points d'observation et ces animations ont été permises grâce à une coordination et une animation presque entièrement bénévole.

Afin d'informer et de sensibiliser au mieux un large public, le livre photo intitulé « Phoques en baie de Somme » a été **réédité en 2019 avec une version mise à jour et augmentée.**

5.2 Auprès des acteurs du territoire

Des contacts réguliers ont été maintenus avec les usagers de la baie (professionnels de la pêche, professionnels du tourisme, associations sportives...). Ils ont d'ailleurs été rencontrés, du moins une partie d'entre eux, au début de la « surveillance estivale » afin de les informer sur les actualités de la colonie et de leur distribuer les moyens de sensibilisation créés et/ou ré-imprimés en 2019.

Deux moments plus formels ont été organisés en 2019 avec Somme Tourisme, durant lesquels l'ensemble des structures touristiques ont été conviées (20 et 23 mars). Ce fut l'occasion de leur présenter une petite conférence sur les phoques en baie de Somme (biologie, écologie, gestion des échouages) et de répondre à leurs interrogations.

Des échanges réguliers se font également avec les différents partenaires de ce programme d'étude et de protection des phoques et avec les structures locales : gardes de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, agents de l'ONCFS, gendarmerie et police (Le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme, Cayeux-sur-mer…), agents du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale…

En 2019, une journée particulière pour fêter les 30 ans de la surveillance estivale a été organisée, en présence de M. FOURNIER-MONTGIEUX, sous-préfet d'Abbeville. Après une visite sur le terrain, une rétrospective des 30 ans d'actions de Picardie Nature en faveur de la colonie de phoques a été présentée.


© Benoît Mallet

Mission Faune protégée & Bâti Chauves-souris, Hirondelles

Les chauves-souris et les hirondelles sont des espèces protégées, malgré cela leurs populations restent fragilisées. Elles se nourrissent exclusivement d'insectes et **utilisent les bâtiments pour élever leurs petits** : les unes dans les toitures et les greniers, les autres au coin des fenêtres et des granges.
Picardie Nature délivre des conseils, mène des diagnostics et réalise des aménagements pour faciliter la cohabitation entre ces espèces et les particuliers, collectivités et entreprises.

I. Mission « Faune & Bâti » : chauves-souris

1.1 SOS Chauves-souris

Le SOS Chauves-souris apporte une réponse immédiate aux requérants en situation de détresse suite à la découverte de chauves-souris. En 2019, **173 sollicitations** ont été traitées, dont 116 pour la Picardie : Aisne (32), Oise (45) et Somme (42) : **volume similaire.**

Requêtes et actions

90 sollicitations pour une chauve-souris blessée ou affaiblie.
Les Hauts de France ne comptant que 3 centres de sauvegarde, la gestion consiste en de l'information et du conseil pour les individus pouvant être relâchés rapidement. 22 cadavres ont été envoyés à l'ANSES pour le suivi sanitaire.

75 sollicitations pour une maternité de chauves-souris
27 maternités avérées et 48 maternités suspectées : le taux de découverte annuel reste stable. Le SOS Chauves-souris apporte des informations précieuses sur la connaissance et l'écologie des espèces. 41% des requérants sont favorables aux maternités. Pour d'autres lorsqu'elles retardent des travaux de plusieurs mois, l'acceptation est plus complexe.

25 % des interventions est réalisé : la période de détection des maternités de mai à juillet, associée à des épisodes de canicule et l'essoufflement bénévole, rendent plus difficiles les interventions.

85 % des requêtes concernent une maison, 3 % des immeubles et 12 % des bâtiments publics.


Maison dans la Somme accueillant une maternité de Sérotine commune.
© R.Amrani


Maison dans l'Aisne accueillant une maternité de Pipistrelle commune dans le toit.
© R.Armrani

Le bénévolat

1 bénévoles a consacré 2 heures à la gestion téléphonique des requêtes. 9 bénévoles ont consacré 20 heures. **Soit 3 journées homme** (2 fois moins que 2018).

La connaissance de la faune sauvage en Picardie

Toutes les chauves-souris étant protégées par la loi, chaque information a été transmise à la base régionale www.clicnat.fr : 162 données dont 75 maternités !

66 % des maternités identifiées sont des espèces à sensibilité élevée au développement éolien : dans une étude d'impact la présence de ces maternités dans le périmètre d'un projet de parc est significatif dans l'évaluation des impacts !

Les espèces identifiées sont : la Pipistrelle commune, la Sérotine commune, le Murin de Daubenton, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe.

1.2 Accompagnement SOS Chauves-souris

En 2019, la priorité est donnée aux maternités, lieu assurant la continuité des cycle de vie.

Entre 40 et 60 maternités sont découvertes annuellement : pour 16 % de ces gîtes, l'espèce présente et l'effectif sont inventoriés dans la même saison.
Pour les 84% restants, plusieurs interrogations persistent :

- Quelles sont les espèces et effectifs réels ?
- Quels types de gîtes occupent-elles ?
- Les usagers ont-ils besoin d'aménagement pour mieux vivre avec les chauves-souris ?
- La Sérotine commune devient-elle si rare ?
- Les populations de Pipistrelle commune déclinent-elles comme au niveau national ?

2016-2017-2018-2019	Nombre de gîtes à contrôler (Refuge CS)	Nombre de gîtes contrôlés (présence avérée)	Fidélité au site
Sérotine commune	16 + 1 nouveau + 1 potentiel	11 + 1 nouveau = 12	82 %



Sérotine commune : maternité de 45 femelles, la plus importante de l'Aisne, installée dans un comble perdu, au dessus d'une chambre. Vidéo de sortie de gîte. © S.Declercq

1.3 Opération refuge pour les chauves-souris

7 nouveaux Refuges sont labellisés avec 5 particuliers, 1 commune et 1 centre de formation.
Les 77 Refuges picards concernent : **36 maternités,** 71 gîtes ponctuels (grange...), 15 caves, 71 jardins (220 ha).

10 bénévoles et 36 propriétaires avec les salariés ont mené **36 actions** (équivalent à 18 journée.homme) :
15 inventaires : comptage et suivi de maternités,
21 aménagements : un chantier majeur dans un comble et 20 installations de 44 micro-gîtes.

II. Mission « Faune & Bâti » : hirondelles

2.1 SOS Hirondelles

Le SOS Hirondelles apporte une réponse aux requérants rencontrant une difficulté avec un nid d'hirondelles. En 2019, le nombre de requêtes est équivalent à 2018 ! 84 requêtes dont 44 pour la Picardie : Aisne (5), Oise (22), Somme (17).
37 % des requêtes concerne un juvénile en détresse ou une question sur le comportement des oiseaux : une redirection ou une réponse brève est fournie.

39 % des requêtes cible des immeubles et bâtiments publics : la priorité leur est donnée. Travailler avec les gestionnaires de ces sites diffusera les pratiques sur le reste de leur patrimoine immobilier.

Requêtes et actions

9 requêtes défavorables aux hirondelles à cause des fientes / nombre de nids non précisé.
Un conseil téléphonique puis une proposition d'accompagnement pour organiser ensemble un aménagement a été faite sans aucun retour par la suite.

7 requêtes favorables aux nids pour informer d'un risque de destruction / 30 nids d'Hirondelle de fenêtre sur 3 sites ainsi que 4 sites aux effectifs inconnus.
Particuliers, entreprises et gestionnaires immobiliers préparent des travaux et apprennent l'existence de la réglementation sur les hirondelles.
Picardie Nature informe du mode opératoire général et propose de réaliser un diagnostic détaillé sur site. **La prise de conscience** de prendre en compte ces espèces **s'améliore,** par contre **les procédures et dossiers de demande** de dérogation paraissent démesurés et apportent une **contrainte réelle.**

19 requêtes favorables où le gestionnaire veut accueillir les oiseaux / nombre de nids non précisé.
Particuliers ou élus veulent agir pour la biodiversité : l'idée d'installer des nichoirs ou d'aménager un lieu les séduit, aussi ils cherchent une structure pour réaliser l'action. Picardie Nature fournit les conseils et se déplace en cas de fientes gênantes.

2.2 Accompagnement SOS Hirondelles

Aménagement de colonies d'Hirondelle de fenêtre :

Picardie Nature a mené 8 chantiers sur les communes de Monceau-sur-Oise (02), de Beaufort-en-Santerre (80), de Villers-Bocage (80), d'Etaples (62), de Fort-Mahon (80), de Cambronne-les-Clermont (60), de Feuquières-en-Vimeu (80) et de Erquery (60) pour faciliter la cohabitation avec les oiseaux : **planchette et nid artificiel.**



Chantier sur la commune de Villers-Bocage.
Les fientes dans la cour des écoles maternelles et primaire et au pas de la porte d'entrée de la mairie causaient des risques de chutes et des problèmes d'hygiène. Des planchettes et nids artificiels ont été installés. © S.Declercq, R.Amrani

Diffusion de visuels :

Agir oui, **valoriser et communiquer aussi**.
Le nouveau feuillet hirondelles édité à 250 exemplaires est épuisé !
657 autocollants et 24 panneaux faisant la promotion d'une cohabitation réussie, furent diffusés en Picardie sur les bâtiments communaux et chez les particuliers.





Panneaux installés sur la mairie de Monceau sur Oise (02) et sur la salle communale de Lawar-de-Mauger-l'Hortoy (80) © R. Amrani

2.3 Recensement sur des batiments publics : Anticiper c'est mieux !

Prendre en compte, oui, Anticiper c'est mieux !


Espèces protégées & Bâtiments

Questionnaire pour connaître vos besoins

Questionnaire adressé aux organismes propriétaires de bâtiments où des nids d'**Hirondelles de fenêtre**, de **Martinets noirs** et / ou de **Moineaux domestiques** ont été observés.
L'association Picardie Nature propose ses conseils pour faciliter la cohabitation avec ces espèces protégées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Structure :
Nom et prénom :
Statut de l'interlocuteur à contacter :
Téléphone :
Mail :
Adresse :

À PROPOS DE LA PRÉSENCE DE CES OISEAUX OU DE LEURS NIDS

Les bâtiments concernés par leur présence ou leurs nids (mairie, école, résidence...) :
- ..... : Adresse ..... Nombre de nids :
- ..... : Adresse ..... Nombre de nids :
- ..... : Adresse ..... Nombre de nids :

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DE COHABITATION AVEC CES OISEAUX ?
DITES-NOUS QUELS SONT VOS BESOINS

Nature du problème
☐ Esthétique (ex : problème de salissures)
☐ Sécuritaire (ex : nid au-dessus d'une porte d'entrée)
☐ Relationnelle (ex : les salissures engendrent des conflits avec les usagers du bâtiment)
☐ Aucun problème

À la recherche d'une solution ?
☐ Vous recherchez des solutions techniques (quel type d'aménagement, type de matériaux à utiliser...)
☐ Vous recherchez des moyens humains pour vous aider à réaliser un aménagement

VOUS AVEZ BESOIN DE MENER DES TRAVAUX POUVANT CONDUIRE À LA DESTRUCTION DES NIDS ?

Il est impératif d'identifier les démarches et solutions dès le moment où vous songez aux travaux (6 mois à 1 an avant ou plus).
Contactez-nous !

Réalisation de travaux prévue en : ☐ 2020 ☐ 2021 ☐ 2022 ☐ 2023 ☐ période à définir

Changement de fenêtres
Ravalement de façade
Travaux d'isolation par l'extérieur

Les deux dernières années, nous avons mobilisé les citoyens pour un recensement de la présence de trois espèces d'oiseaux étroitement liés aux bâtiments et dont les effectifs de population sont de plus en plus fragilisés : l'Hirondelle des fenêtres, le Martinet noir et le Moineau domestique.

Les données recueillies, nous ont permis d'alerter, par le biais d'un publipostage de 150 courriers, des organismes propriétaires de bâtiments, de la présence de ces oiseaux, d'informer de l'écologie et de la réglementation autour de ces espèces et de proposer conseil et soutien technique si des difficultés de cohabitation sont rencontrées.

Dans le but de réaliser des travaux en prenant correctement en compte la biodiversité de notre quotidien, il est impératif d'identifier les démarches et solutions dès le moment où ces travaux sont envisagés (6 mois à 1 an avant ou plus).

2.4 Actions spécifique : aménagement et formation

La préservation des nids d'hirondelles intéresse **des personnes sensibles à la nature**, mais ne pratiquant pas forcément l'ornithologie de façon assidue. **L'opération d'aménagement à Villers-Bocage** fut l'occasion d'organiser une formation pour les bénévoles.
12 participants sont venus s'informer et se former ; la presse régionale a couvert l'événement ; deux représentants de la LPO du Pas-de-Calais et du GON ont pris part à la formation.

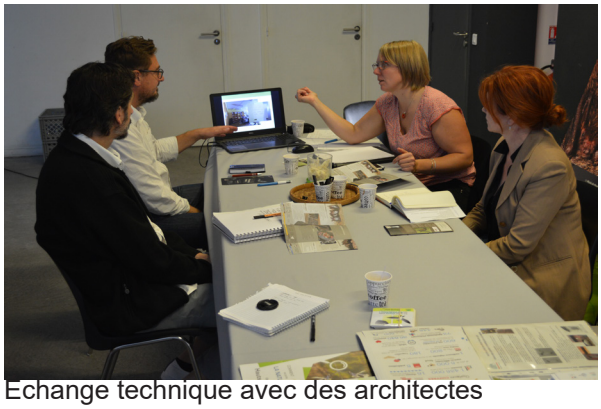


Démonstration théorique puis démonstration pratique
© S.Declercq, R.Amrani

III. Mission « Faune & Bâti » : globalisées

3.1 Le champ d'acteurs diversifié

La posture de la mission se développe vers l'anticipation et **l'intégration systématisée des espèces protégées**. Picardie Nature a mené plusieurs entrevues avec des professionnels du bâtiment, des bailleurs sociaux et des architectes.
6 rencontres techniques ont valorisé les retours d'expérience de l'association : Conseil de l'Ordre des Architectes, agents des Services de l'État DREAL et DDT, Séminaire « Éviter, Réduire, Compenser ».



Échange technique avec des architectes
© R.Amrani

3.2 Diffusion du guide édité par le Céréma « Préservation des chiroptères et isolation thermique des bâtiments »



Le Céréma a édité en septembre 2018 le guide évoquant l'impact des programmes de réhabilitation thermique des bâtiments à l'encontre des chauves-souris.
Picardie Nature a informé de l'existence de ce guide et de l'alerte réglementaire sur ce sujet, à une centaine de contacts techniques impliqué dans le bâtiment : bailleurs sociaux et autre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, bureaux d'étude, architectes...
Un courrier et un flyer de présentation les incitant au téléchargement du document ont été envoyés.

3.3 L'exposition « Faune protégée et Bâtiments » à bien voyagé !

11 organismes mutualisent 200 jours d'exposition dans les Hauts de France et un bref séjour breton.

IV. Contribution de la mission « Faune et Bâti » à d'autres projets

4.1 Radiotracking sur une espèce de chauves-souris

Objectif : Le territoire du Beauvaisis héberge le plus important site d'hibernation des **Murins à oreilles échancrées** de tout le département. Aucune maternité de mise-bas n'était recensée, aussi pour protéger cette espèce à enjeu, connaître ces sites d'élevage des jeunes est essentiel. Picardie Nature a donc été missionnée par la **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis** pour rechercher leurs maternités.

Réalisation : des sessions de capture ont eu lieu au sein d'étables. Les femelles allaitantes de cette espèce ont été équipées d'émetteurs puis suivies par radiopistage. Des terrains de chasse ainsi que deux maternités dans des combles de bâtiments ont été trouvés.

Partenaires : agents de la CAB, éleveurs, agriculteurs, salariés et bénévoles de Picardie Nature.



La plus importante maternité de Picardie de 460 individus fut découverte
© R.Amrani

4.2 Assistance à maîtrise d'ouvrage : espèces protégées et travaux en bâtiments

Une dizaine de Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'oeuvre ont une nouvelle fois fait appel à l'accompagnement technique et scientifique de l'association pour assurer le bon déroulement de leur chantier vis-à-vis de la réglementation sur les hirondelles.

L'association démontre son savoir-faire par la présence de ces chantiers témoins.

L'association ouvre les champs aux autres espèces protégées mais en déclin, comme le Moineau domestique et les chauves-souris.

L'association implique les bénévoles dans certains suivis de nidification, quand cela est possible.



Pôle Découverte Nature et Environnement

L'objectif de ce pôle est la transmission des connaissances et de l'expertise acquises par l'association, vers les différents publics afin qu'ils puissent agir en faveur de leur environnement.

I. Sensibilisation des jeunes

1.1 Le programme « Les petits écocitoyens du Parc »

Le programme " Les petits écocitoyens du Parc" est mené tous les ans par le PNR Oise Pays de France avec 37 partenaires dont Picardie Nature. Il s'adresse aux écoles primaires localisées sur le territoire du Parc et a pour objectif une appropriation des enjeux de préservation du patrimoine historique et naturel auprès des enfants et à travers eux, les habitants du territoire.

Avec la perspective de la mise en œuvre de la nouvelle charte pour le PNR Oise Pays de France, il n'y a pas eu d'appel à projet pour les programmes pédagogiques du PNR pour les années scolaires 2018/2019 ni 2019/2020.

1.2 Le dispositif « Jeunes oisi'ENS agissons pour la biodiversité »

Un nouveau dispositif intitulé " Jeunes oisi'ENS agissons pour la biodiversité " a vu le jour en 2019.
Ce dispositif répond à un **objectif de valorisation des ENS** pour le département de l'Oise et à des objectifs pédagogiques **pour les collégiens** en termes d'étude de la biodiversité, des paysages, de la gestion d'un espace naturel (notions à aborder dans les programmes)

Pour cette 1ère édition, qui concerne l'année scolaire 2019-2020, une réunion de présentation du dispositif s'est tenue le 27 novembre 2019.

18 collèges ont été retenus pour bénéficier du dispositif (sur 23 dossiers reçus).
6 collèges ont choisi Picardie Nature pour leurs interventions,
11 interventions ont été programmées avec Picardie Nature (6 animations au sein d'un ENS et 5 animations favorisant la biodiversité au collège) et se dérouleront en 2020.

1.3 Le projet « Réhabilitons nos marres ! »

De 2019 à 2021, dans le cadre d'un programme cofinancé par l'AEAP, le FEDER et la DREAL Hauts-de-France, l'association engage un projet : « Réhabilitons nos mares ! ». Son objectif est de **restaurer des mares avec des collectivités locales et leurs habitants.**
Cette opération concerne le territoire du Bassin Artois-Picardie situé sur l'ancienne région Picarde, à l'exception des territoires des Syndicats Mixtes Baie de Somme Grand Littoral et Baie de Somme 3 Vallées.
Le projet est orienté autour de 4 axes :

- dynamisation citoyenne ;
- organisation de chantiers participatifs ;
- formation de bénévoles locaux au suivi écologique des mares ;
- mise en place d'un suivi à long terme s'appuyant sur ces personnes pour évaluer l'impact des travaux mis en oeuvre.

Les enfants de l'école de Contay et du club CPN des Copains de la Nature ont eu l'occasion de participer à l'un de ces chantiers participatifs, celui de Vadencourt (80), soient 62 jeunes. La mare communale à sec depuis de nombreuses années a pu reprendre une vie foisonnante ! Tritons ponctués et palmés, têtards de différents âges, Gerris, Cresson et autres espèces animales et végétales ont ainsi déjà réinvesti les lieux.



Etat des lieux de la biodiversité et participation au chantier pour les élèves de l'école de Contay

1.4 Marché public de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable pour le jeune public, Amiens Métropole

Pour l'année scolaire 2018-2019, Picardie Nature a répondu au marché public de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable pour le jeune public d'Amiens Métropole avec les associations CPIE Vallée de Somme et En Savoir plus. **34 animations** ont ainsi été réalisées de de mars à juin 2019 sur le thème **des déchets et de la consommation responsable.**

Picardie Nature et l'Association en Savoir Plus ont également répondu au même marché pour l'année scolaire 2019-2020. **24 animations** ont ainsi été réalisées de de novembre à décembre 2019.

Ces animations ont ainsi permis de sensibiliser les **494 élèves.**
Au total, sur l'année 2019, dans le cadre de ces marchés, ce sont 1289 élèves qui ont pu bénéficier des interventions de Picardie Nature (contre 818 en 2018).

1.5 Renouvellement d'une Aire Marine Educative sur la commune de Mers-les-bains et Création de deux aires terrestres éducatives

Une « Aire Educative » est une zone naturelle de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves et les enseignants de cycle 3 (CM1, CM2, 6 e) suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu par des jeunes publics. Une classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement.

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'association Picardie Nature poursuit son accompagnement de l'école primaire Jules Verne de Mers-les-Bains (80) dans le maintien de leur Aire Marine Éducative et accompagne 2 nouvelles écoles dans la création de leurs Aires Terrestres Éducatives : l'école Gabriel Bourgeois de Maignelay-Montigny (60) et le RPI du Mont-Fäy (Baizieux, Contay, Vandencourt et Warloy-Baillon- 80).

Au total, **15 interventions et 4 conseils** des enfants se sont déroulés dans ces 3 Aires éducatives.
Ce sont ainsi **36 puis 38 élèves** de CM1-CM2 qui ont mené l'AME de Mers-les-Bains en 2018/2019 et en 2019/2020, **25 élèves** de la classe de CE2-CM1 qui ont lancé l'ATE à Maignelay-Montigny et **27 élèves** de la classe de CE1/CM1/CM2 qui ont initié l'ATE du RPI du Mont-Fäy.
L'AME de Mers les Bains a obtenu en 2019 **sa labellisation AME et son accord de renouvellement pour l'année 2019/2020.**
En 2020, les enfants étudieront la biodiversité de leur Aire Educative en fonction de leurs affinités puis pourront prendre la décisions d'agir en faveur de la biodiversité au travers d'action de gestion ou de sensibilisation.




Intervention sur le site de l'AME pour les élèves de Mers-les-Bains, conseil des enfants pour les élèves de l'ATE du RPI du Mont Faÿ et état des lieux de la biodiversité pour les élèves de l'ATE de Maignelay-Montigny

1.6 Les autres projets scolaires et centres de loisirs

Au cours l'année 2019, le Pôle Découverte Nature et Environnement a conduit ou coordonné des interventions auprès de **8 structures accueillant du jeune public** (7 en 2018) : 8 animations ont sensibilisé **577 jeunes à la nature et sa protection en Picardie** (142 en 2018).





Découverte et accueil des insectes au sein du Lycée Sainte Famille, à Amiens

I. Sensibilisation du grand public

2.1 Les animations d'éducation populaire : gratuites et ouvertes à tous

Le calendrier des activités du site internet de Picardie Nature, des affiches, des articles de presse et les réseaux sociaux ont relayé les **388 rendez-vous de l'année.** Pour la famille, les individuels et les naturalistes, Picardie Nature a réalisé une fois encore une **programmation riche et variée que 32 489 personnes ont appréciée !**
Il faut mentionner un volume d'activité moins important mais une qualité toujours au rendez-vous.

75% étaient programmées par des bénévoles (70 % en 2018) :
34 actions réalisées par les salariés (33 en 2018)
33 réalisations salariés/bénévoles (14 en 2018)
321 réalisations bénévoles (274 en 2018)

53 partenaires (21 associations, 28 collectivités et 4 structures privées) ont pris part à l'organisation de ces activités (+4 par rapport à 2018).

Le détail des activités est le suivant :

- **53 sorties nature de découverte de la biodiversité** → 685 personnes
  53 [+] sur différents thèmes de la nature → 685 personnes
  Chauves-souris, papillons, libellules, oiseaux, Amphibiens, toute faune confondue
  49 [+] sorties sur les phoques de la baie de Somme → 564 personnes
- **217 points d'observation des phoques** [+] en baie de Somme → 29 971 personnes
- **11 sessions d'étude de la faune sauvage** [+] → 160 personnes.
  Perfectionnement au chant d'oiseaux forestiers, Étude acoustique des chiroptères, Étude plantes-hôtes/insectes et jardin sauvage, Session d'initiation à l'observation de la faune sauvage picarde, Inventaire des papillons et des sésies en forêt de Retz, Inventaires naturalistes...
- **6 ateliers** [-] → 85 personnes
  Ateliers construction de gîtes pour les chauves-souris, Ateliers de détermination des abeilles sauvages à la loupe binoculaire, Ateliers construction de gîtes pour insectes
- **10 chantiers nature** [+] → 107 personnes
  Restauration de mare, Opération de protection et de suivi des amphibiens, Pose de gîtes artificiels pour chauves-souris, Chantier bénévole Hirondelles de fenêtre, Chantier de ramassage des déchets ...
- **19 conférences et expositions** [-] → 917 personnes.
  sur différentes thématiques nature & environnement (Exposition photographique Dame nature sous toutes ses formes, Conférences Un autre regard sur les serpents de nos régions, Les demoiselles de la nuit, Petites bêtes des milieux aquatiques, Les chauves-souris, 7e conférence régionale sur la faune sauvage, Conférence,, conférences et expositions Phoques...
- **14 journées de stands associatifs** [-]→ 1763 personnes



Sortie à la découverte des serpents animée par M. T'Flachebba, bénévole





Sortie nature, Picardie Nature/LPBS, en RNN de la Baie de Somme, animée T. Rigaux, bénévole



Chantier de restauration de mare dans le cadre du projet «Réhabilitons nos mares !



2.2 Les événements et opérations d'envergures

Certaines activités nature se sont inscrites dans le cadre d'évènements d'envergure mondiale, européenne, nationale ou régionale.













2.3 Les autres animations

Les animations à accès payants : les sorties phoques

Les bénévoles de Picardie Nature ont animé **40 sorties phoques pour 396 personnes** (30 sorties phoques pour 459 personnes en 2018) d'un public familial et individuel sur la découverte des phoques en baie de Somme. Certaines sorties ont été programmées mensuellement, d'autres ont été réalisées sur demande (groupes constitués). 9 sorties guidées ont également été programmées dans le cadre du **Festival de l'Oiseau** et de la Nature pour **168 participants** (contre 121 en 2019).

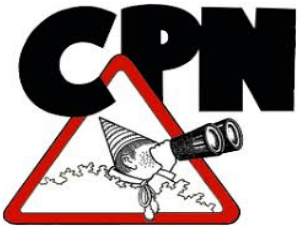
Les prestations pour des publics spécifiques

L'association a également été sollicitée pour mener des animations à destination de publics professionnels : **1 conférence** sur l'accueil des oiseaux a ainsi été organisée au sein de la pépinière Chombart de Hombleux, à destination de professionnels du jardin et responsables de collectivités **(50 personnes)** et **1 atelier** sur l'accueil des insectes a été réalisé avec les salariés de l'entreprise PPG, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable **(40 personnes)**.

Les clubs « Connaître et Protéger la Nature »

Un CPN, c'est une famille, un groupe d'enfants, d'ados, de jeunes (voire d'adultes) qui s'intéressent à la nature et qui ont décidé de mieux Connaître et Protéger la Nature ensemble. **4 Clubs Nature fédérés par Picardie Nature** sont nés en 2018 («Saveuse Nature», à Saveuse, Les bestioles à 2 pattes», à Noyon, «Les Copains de la Nature» à Warloy-Baillon, «Les Vers-Fiers» à Vers-sur-Selle). Picardie Nature est reconnue par la FCPN en Picardie comme relais local de ces clubs CPN.

En 2019, **24 rendez-vous nature** ont rassemblé **51 participants** sur des thèmes et activités variés (fabrication de boules graisse/graines pour le nourrissage des oiseaux d'hiver, atelier land-art, Rallye nature chantier de restauration de mare découverte des habitants du sol, des arbres, des plantes des sous-bois, des empreintes…).







Sortie à la découverte des plantes qui bordent nos chemins (CPN "Saveuse Nature", fabrication de boules graisse/graines (CPN "Les bestioles à 2 pattes") et Camp de base du Rallye nature (CPN "Les Copains de la Nature").

III. La communication

Afin que chaque Picard puisse avoir accès à nos informations et actualités nous diffusons à travers différents supports de communication :

- par la presse papier
- via les réseaux sociaux (Twitter et Facebook principalement)
- à travers le site Internet www.picardie-nature.org



IV. Bilan chiffré des activités

Activités réalisées	Nombre d'interventions			Nombre de participants
Année 2019	Bénévole	Salarié/ Bénévole	Salarié	
***Sensibilisation pour les jeunes**				
> Projet écocitoyens PNR Oise Pays de France			0	0
> Dispositif «Jeunes oisi'ENS agissons pour la biodiversité»			0	0
> Projet « Réhabilitons nos mares ! »			3	67
> Marché public, Amiens Métropole			58	1 289
> Projets AME/ATE			20	126
> Autres interventions	2		6	577
Sous total :	2		87	1 482
***Sensibilisation à l'éducation populaire**				
> Stand	4	7	3	1 763
> Sortie nature				
Thèmes nature variés	38	8	7	685
Point d'observation phoques	203	14	0	29 971
Sorties phoques (Animations grand public à accès payant)	49	0	0	564
> Atelier	4	1	1	85
> Chantier	2	0	8	107
> Conférence & expositions	19	3	6	917
> Session d'initiation/ perfectionnement	2	0	9	160
> Prestations publics spécifiques (groupes constitués)	0	1	1	90
> Clubs CPN	24	0	0	51
Sous-total	345	34	35	34 393
Total	347	34	122	35 875

503 rendez-vous nature ont permis de sensibiliser **35 875 personnes.**

69 % des actions de sensibilisation ont été réalisées par les **bénévoles** de l'association (autant qu'en 2018).
24 % des actions de sensibilisation ont été réalisées par **les salariés** de l'association.
7 % des actions de sensibilisation ont été réalisées conjointement par **les salariés et les bénévoles** de l'association.

67 bénévoles différents ont organisé et/ou réalisé des animations de sensibilisation (80 en 2018).
Leur action se distingue de la manière suivante :
39 bénévoles ont organisé et/ou réalisé des **animations de sensibilisation** (51 en 2018)
28 bénévoles ont participé aux **animations et points d'observation des phoques** (29 en 2018).

107 personnes ont participé bénévolement **aux chantiers nature.**

Ce bénévolat correspond à **la préparation, la réalisation des activités ainsi qu'au déplacement**. Il correspond à un investissement bénévole **1535h soient 219 journées. homme (contre 180 en 2018).**

Conclusion et perspectives

Le pôle maintient ses actions fondamentales :
Valoriser et transmettre les connaissances sur la faune sauvage et sur l'environnement par l'association, auprès du grand public ;
Sensibiliser les picards aux thématiques environnementales et les inciter à agir pour la protection de la nature ;
Encourager, valoriser et soutenir les actions des bénévoles dans tous les domaines où ils interviennent (animations de stand, ateliers, conférences, sorties, débats).

Sans l'énergie, les convictions et le temps investi par chacun et chacune des **67 bénévoles** de l'association, en cohésion étroite avec le travail des salariées mobilisés de Picardie Nature, les **414 activités vers le public familial & individuel** et les **89 interventions vers les jeunes** n'auraient pu être menées cette année encore.

En 2019, ce sont 35 875 personnes que Picardie Nature a sensibilisées, a informées.
67 bénévoles se sont investis dans les actions.

Remarques sur ces chiffres :
On compte moins de bénévoles actifs que les années précédentes, mais leur activité est parfois plus soutenue. Le nombre de personnes sensibilisées est donc sensiblement le même en 2019 qu'en 2018.
En 2019 comme en 2018 et 2017, une diminution de l'investissement salarié sur les activités gratuites non subventionnées explique **une baisse du nombre d'activités** et donc de participants par rapport aux années antérieures.



Vos notes

PICARDIE NATURE

233 rue Eloi Morel
80 000 - Amiens

www.picardie-nature.org

«l'observatoire faune en Picardie» et «l'opération faune protégée et bâtiments» sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires